

REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION
CULTURELLE ET D'ETUDES
DE JOIGNY

L'Echo de Joigny



N° 31

Le "VIEUX JOIGNY" : Rue du Loquet (vers 1930)
Cl. VANNEROY

**MODERN'
HOTEL**

89-JOIGNY

T. 62-16-29

Rôtisserie - Tournebroche

Salles et salons pour congrès
Repas d'affaires



**QUATRE G.
GRAINES
ARTICLES DE PECHE**



T. 62-10-24

JOIGNY

8, rue
G.-Cortel

**RÉCUPÉRATION
AFFINAGE**

rue chaudot 89 - JOIGNY

ROUGHOL et C^{ie}

JEAN - LOUIS

**Institut de Beauté
PARFUMERIE**

Coiffure Dames-Hommes

**3, Quai Général-Leclerc
89300 JOIGNY
Tél. : 62-12-62**

**DES MILLIERS DE FOYERS FONT
CONFIANCE A L'ECUREUIL...**



- Avec le Livret A : de l'argent toujours disponible qui rapporte.
- Avec l'Epargne Logement : un avenir bien préparé par un placement avisé.

CAISSE d'EPARGNE de JOIGNY

17, rue Saint-Jacques

90 points d'accueil à votre service

POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

Maurice BONNET

OPTICIEN
AUDIOPROTHESISTE
Adaptateur de lentilles
cornéennes

Tél. : 62.03.56 - JOIGNY
22, Rue Gabriel-Cortel

MIGENNES
62, Avenue Jean-Jaurès.



« JAN »
STUDIO

18, avenue
Gambetta
JOIGNY

SPECIALISTE PHOTO-CINE
PORTRAITS — IDENTITE

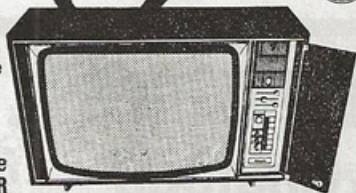
Pour l'argent, dormir c'est mourir un peu !
Faites vivre votre épargne
en la confiant à la
BANQUE POPULAIRE DE L'YONNE



**les nouveaux
TV COULEUR
PHILIPS 110°
entièrement transistorisés**

- Ça accroît la fiabilité de l'appareil: tout transistors
- Ça réduit l'encombrement : 10 cm de profondeur en moins
- Ça améliore l'image : elle est encore plus contrastée
- Ça facilite l'utilisation : plus de touches à enfoncer

PHILIPS une gamme
de 10 TV COULEUR



FRY — JOIGNY

Tél. 62-11-34

Philips : le premier spécialiste européen de la TV couleur

QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 62-22-33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX
SANITAIRE — ROBINETTERIE

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN

CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey
JOIGNY

Toutes opérations
de banque, bourse, change,
tous crédits

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

P. LEVET Fils

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

Appareils Ménagers

Adoucisseurs d'eau

Chaudières et Brûleurs à Mazout

« FRANCIA »

LE BRICOLAGE SERVICE DE JOIGNY

Av. de Sully - Tél. : 62.10.23

« C'est vraiment
le paradis
du bricoleur »

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 62-21-51 JOIGNY

PÉPINIÈRES
 **du Château**
de Varennes Amilly

Route de Châteaurenard
tél. 38 85.45.36 CD943
MONTARGIS



VENTE DÉTAIL · PLANTATION



JEAN DE JOIGNY

par Mme VANNEROY
et Mme DELGADO

Notre Association Culturelle a eu l'honneur de recevoir la visite de Monsieur Juan José Martin Gonzales, Vice-Recteur de l'Université de Valladolid, éminent historien d'art, qui a publié un livre remarquable sur la vie et l'œuvre du sculpteur de la Renaissance, qui naquit à Joigny vers 1507, s'y forma, partit pour l'Italie, se fixa en Espagne. Ce séjour d'une semaine, du 19 au 25 octobre, a été pour nous une joie et un grand enseignement. Nous n'oublierons pas, nous autres Joviniens, la grande amabilité de M. le Recteur, ni son érudition. La conférence qu'il nous a donnée le 21 octobre, illustrée de très nombreuses projections de l'œuvre de Juan de Juni a été un véritable enchantement en même temps qu'une révélation du génie de l'artiste que sa ville natale a ignoré si longtemps, alors que son influence a été si grande sur l'art de son temps. Car il est bien notre concitoyen. Monsieur Gonzales a retrouvé ici des indices qui ont contribué à sa formation de sculpteur, notamment dans une statue de l'église Saint-Thibault et les sépulcres de Tonnerre et de Chaource. Monsieur Martin Gonzales nous a d'ailleurs promis de revenir bientôt pour des études plus approfondies. L'article qu'a bien voulu nous donner Madame Delgado, qui a été à l'origine de cette semaine si importante pour assurer à Joigny une « gloire » de plus, vous précise un peu la question et nous retrace l'ambiance de Valladolid à l'époque où cette ville dominait l'Espagne.

Quelques notes sur la vie et l'œuvre de « JUAN DE JUNI »
d'après le livre de Monsieur JUAN JOSE MARTIN GONZALES
Vice-Recteur de l'Université de Valladolid

Juan de Juni — le nom qu'il a pris indique son origine —. Né à Joigny, ville située entre Champagne et Bourgogne, selon le peintre « Bartolome de Barredi » il apprit son art en France. Jeronimo Vasquez affirme la même origine.

En Espagne, Juan de Juni garda des contacts étroits avec les Français. Mais le témoignage le plus probant est celui de son fils Isaac de Juni qui affirma, lors d'un procès, que son père était Français : Juan de Juni-Jean originaire de Joigny, situé entre la Champagne et la Bourgogne ».

Il faut noter deux étapes de son séjour en France, avant et après son voyage en Italie.

Il apprit son art à Joigny, qu'il dut quitter vers l'époque du grand incendie de 1530.

La seconde étape fut le Midi de la France : Toulouse et Narbonne.

La période Espagnole. On ne sait exactement combien de temps Juan de Juni resta en Italie, mais les causes et les dates de son arrivée en Espagne sont incontestables.

Il y arriva pour les mêmes raisons que tant d'autres artistes espagnols. Son goût pour la sculpture l'orienta vers les lieux où celle-ci prenait tout son essor : Burgos - Palencia et Léon, où un ensemble monumental requiert la collaboration de sculpteurs, la Cathédrale et San Marco. A Léon, de nombreux sculpteurs français se rejoignent, et, parmi eux Juan de Juni. C'est là qu'il ressentit sa vocation : une aspiration plus profonde et de plus grandes possibilités. D'où ses essais à Medina del Rio Seco, Salamanque et Valladolid.

Pourquoi Valladolid ?

Sinon le Berceau, Valladolid fut le véritable cœur de la Castille exerçant à l'intérieur et au dehors de la péninsule un magnétisme sur les gens de toutes catégories, et, en grande partie sur des artistes. Une émigration intense en résulta, depuis Berruguete jusqu'au français Juan de Juni.

Valladolid atteint le zénith de son apogée entre 1540 et 1560 ce furent aussi les années d'or de Juan et Berruguete pour lesquels cette vallée féconde, don de la nature, apporta beaucoup. La confluence des deux fleuves (Pisuerga et Esgueva), la rendit fertile et luxuriante, d'autant plus que la première moitié de ce siècle connut un climat excessivement modéré. L'été voyait se dérouler les joutes nautiques tandis que les résidences secondaires florissaient, accentuant le caractère courtisan de la population.

Carrefour géographique, Valladolid se trouvait être également une plateforme économique et politique. Résidence royale, elle était située sur les grandes routes du Sud et de l'Ouest (jusqu'à Lisbonne) ; une heureuse incidence sur le plan commercial en résultait.

D'autre part, sur le plan des connaissances, Valladolid devint la deuxième ville universitaire, après Salamanque. 2 500 étudiants. 30 chaires, sont des chiffres éloquentes. Les titulaires des chaires avaient des revenus solides, si bien qu'être titulaire d'une chaire était synonyme de richesse. Ajoutons l'importance ecclésiastique. Le monastère de San Benito était le plus haut placé. Plus de 25 monastères prenaient assise dans cette ville.

Quant à l'essor économique, notons que la « Casa de Moneda » fut créée en 1559. Valladolid devint « capitale ». C'est à Valladolid que l'on venait, de toutes parts, faire les achats. Les autorités municipales firent en sorte que, quand le cortège royal arrivait les prix ne montent pas.

Ce que Valladolid offrait, c'était la Qualité. Il fallait satisfaire les exigences d'une classe sociale de haute lignée.

C'est pourquoi les artisans sont maîtres. Et les artistes, eux symbolisent le plus grand des luxes : l'Art. Pour les demeures, les chapelles des grands seigneurs, il fallait préparer tout un somptueux ensemble, depuis des rétables, les tombeaux jusqu'aux broderies et orfèvrerie ; d'où une véritable compétition entre artistes, architectes, peintres, sculpteurs étaient sollicités pour les scènes à l'occasion des fêtes. L'accueil des plus hautes personnalités se traduisait par des arcs de triomphe. Les funérailles exigeaient des catafalques dans les églises. Les processions avaient une grandeur exceptionnelle, le théâtre aussi.

Lorsque Juan de Juni se présenta à Valladolid, il existait déjà une prestigieuse école de sculpture. Chaque ville a son style de vie. Celui qui vient de l'étranger le ressent aussitôt et se détermine à rester... ou à partir. Si le « Greco » se fixa à Tolède, ce fut parce qu'il fut attiré par cette ville au cachet oriental. Et si Juan s'établit à Valladolid, c'est parce que ce Français ne s'y sentit jamais étranger. Il trouva dans la ville des éléments européens qu'il avait respirés dans sa patrie et en Italie.

On ne peut douter, bien que Juan de Joigny fut déjà un artiste de valeur, que l'ambiance de Valladolid favorisa l'apogée de son art.

A TRES-HAUTE
ET TRES-PUISSANTE DAME,
PAULE DE GONDI,
DUCHESSE DE RETZ,
ET DE LESDIGUIERES,
COMTESSE DE JOIGNY, &c.

La famille de Gondi

par Dominique HEUZÉ

« A très haute et très puissante Paule Marguerite Françoise de Gondi, duchesse de Lesdiguières et de Retz,

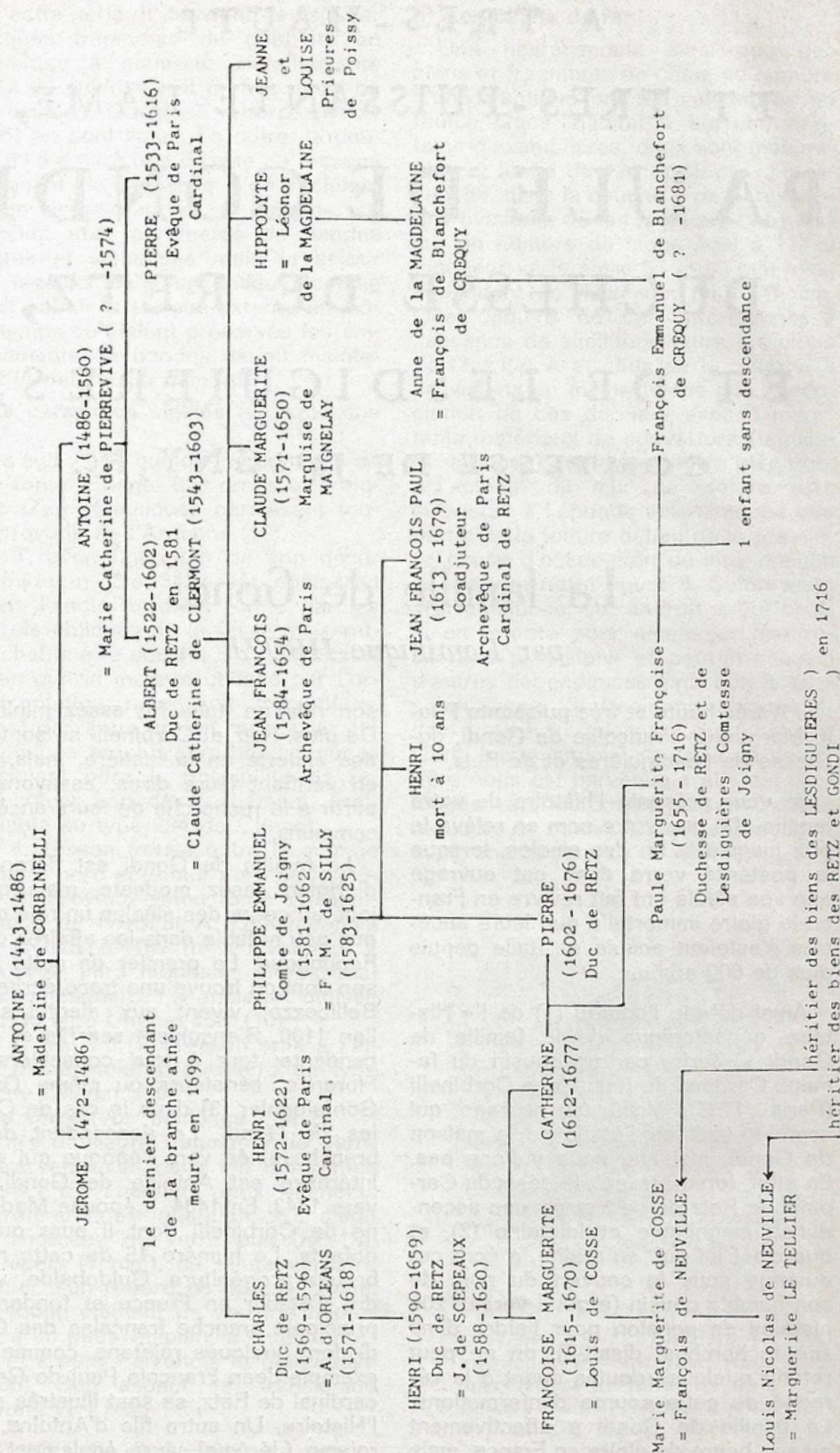
Je vous présente l'histoire de votre famille afin que votre nom en relève le prix jusqu'à la fin des siècles, lorsque la postérité verra dans cet ouvrage que vos aïeux ont fait revivre en France la gloire immortelle que leurs ancêtres s'étoient acquis en Italie depuis plus de 600 ans ».

Ainsi débute l'épître (1) de l'« Histoire généalogique de la famille de Gondi », écrite par un cousin du fameux Cardinal de Retz, Jean Corbinelli (Paris, 1705). Voilà un ouvrage qui semble simplifier l'étude de la maison de Gondi, mais ne nous y fions pas. En effet, lorsqu'on sait le désir du Cardinal de Retz de se trouver une ascendance magnifique et lointaine (2), et que c'est lui qui, en réalité, a écrit cet ouvrage sous le couvert du nom de son humble cousin (à qui il versait 200 pistoles de pension pour l'aider dans ses recherches, disait-il), on ne peut retenir quelques doutes quant à la véracité de cette source d'informations. La famille de Gondi a effectivement eu son heure de gloire en France, mais

son rôle en Italie fut assez minime ! De plus, Retz et Corbinelli ne sont pas des experts en la matière, mais, tout en vérifiant leurs dires, essayons de partir à la recherche de leurs ancêtres communs.

La famille de Gondi est florentine, d'origine assez modeste, mais qui a joué au cours des siècles un rôle quelque peu notable dans les affaires de la République. Le premier de cette maison dont on trouve une trace écrite est Bellicozzo, vivant aux alentours de l'an 1100. S'ensuivent ses fils et descendants, tour à tour conseillers de Florence, sénateurs ou même Grand Gonfalonnier (3) dans le cas de Charles de Gondi. Le descendant de la branche aînée vers l'époque qui nous intéresse est Antoine de Gondi, né vers 1443. En 1464, il épouse Madeleine de Corbinelli dont il aura quinze enfants. Le numéro 15 de cette nombreuse progéniture, Guidobaldo, viendra s'établir en France et fondera la principale branche française des Gondi dont quelques rejetons, comme par exemple Jean François Paul de Gondi, cardinal de Retz, se sont illustrés dans l'Histoire. Un autre fils d'Antoine, Girolamo (Jérôme), aura également une

GENEALOGIE SIMPLIFIEE DE LA FAMILLE DE GONDI



descendance qui ira s'établir en France.

Revenons-en à Guidobaldo : à la mort de son père (il n'a pas encore un an), sa mère le rebaptise du nom de celui-ci : Antoine. Au début du XVI^e siècle, ce second Antoine vient s'établir à Lyon, sans doute pour conquérir la fortune qui ne semble pas lui avoir souri dans sa patrie. On dit qu'il est banquier : il aurait fait deux fois banqueroute et ruiné d'honnêtes gens ! Néanmoins, après avoir occupé divers emplois, il devient l'un des notables de la ville, ce qui lui vaut d'épouser, le 20 janvier 1516, Marie Catherine de Pierrevive. Celle-ci, fille du maître d'hôtel ordinaire de François 1^{er}, apporte en dot plusieurs maisons, des prés et vignes, ainsi que la demeure du Peyron, près de Saint-Genis Laval (Rhône).

Le nouveau seigneur du Peyron, que l'on décrit souvent comme un pauvre homme faible, mélancolique et qui n'a pas de chance, semble pourtant avoir fait preuve de jugement en épousant Marie Catherine. Celle-ci, personne fût-elle et qui sait s'y prendre, (Brantôme ajoute à son sujet quelques autres commentaires moins flatteurs !), parvient, en 1533, à se faire remarquer de Catherine de Médicis, laquelle traversait alors la France pour aller épouser le frère cadet du dauphin, le futur Henri II. Cette dernière prend Madame de Gondi à son service (elle la nommera par la suite gouvernante des enfants de France, quand il y en aura) et, n'oubliant point la famille de sa servante, installe Antoine de Gondi comme maître d'hôtel de son mari, alors duc d'Anjou. Les enfants ne seront pas non plus oubliés au cours de cette distribution et recevront leur part d'honneurs.

Antoine et Marie Catherine auront neuf enfants. Le plus connu d'entre eux est certainement Albert de Gondi, plus célèbre sous le nom de Maréchal de Retz. Né le 4 novembre 1522, après quelques études, il devient gentilhomme du duc d'Orléans et maître de sa garde-robe. Auparavant, il avait été un moment clerc de notaire chez Le Camus, à Lyon, puis fit ses armes sous le grade de cornette, puis capitaine d'une compagnie de cheval-légers. Il participe alors aux batailles de Gravelines et de Saint-Quentin.

Le 4 septembre 1565, il épouse Claude Catherine de Clermont, fille de Claude de Clermont, baron de Dam-pierre. Elle met dans la corbeille de mariage le comté de Retz, lequel lui venait de son premier mari Jean d'Annebaut (tué à la bataille de Dreux en 1562). Les deux époux rivalisent dans les éclats à la cour : elle, Claude Catherine, déjà célèbre l'année même de son mariage avec Jean d'Annebaut (elle a 18 ans) se fait remarquer pour son instruction, et en particulier son aisance à parler le latin ; lui, Albert, devenu le favori du jeune Charles IX, participe à de nombreuses et dures batailles à la tête de ses 100 hommes d'armes et négocie quelques affaires diplomatiques délicates. Il était également porteur de nombreux titres : marquis de Belle-Isle, gouverneur de Provence, de Metz, du pays Messin et de Nantes, sans parler de seigneuries diverses. Il est devenu propriétaire de Noisy, Bailly, Marly, Villepreux, toutes ces seigneuries admirablement situées près de Paris et plus près encore du domaine royal de Saint-Germain-en-Laye.

Albert, baron de Retz, fut par la suite élevé au rang de duc (1581) et pair de France. Toutefois, s'il est apprécié de Charles IX, il ne l'est pas de plusieurs de ses contemporains. Brantôme le dit dissimulateur, corrompu, fier et grand menteur : « Il n'apprit à Charles IX qu'à feindre, à jurer, à blasphémer, parce qu'il est lui-même le plus grand renieur de Dieu de sang-froid qu'on puisse voir. Italien de cœur, d'esprit et de race, il ne put rester neutre durant les guerres de religion qui ébranlèrent la France. Il fut, avec un autre Italien, un Gonzague duc de Nevers ainsi qu'avec le chancelier de Birague, l'un des conseillers de la Saint-Barthélémy. Après avoir été d'avis de ne faire grâce à personne en cette occasion pas même aux princes de sang, comme par exemple Henri de Navarre, il se rallia au Béarnais lorsqu'il pressentit sa prochaine montée sur le trône.

Un autre fils d'Antoine et Marie Catherine a laissé des traces dans l'histoire. Pendant que son frère se taillait une place dans le monde, Pierre, son cadet de 11 ans, gravissait les échelons du monde ecclésiastique. Dans

toutes les paroisses ou diocèses qui lui furent confiés, il s'employa à combattre l'esprit du mal, à retrancher la vénalité qui s'était introduite dans les charges relevant de son administration. Il y réussit fort bien et fut nommé évêque de Langres, avec le titre de duc et Pair. Charles IX le choisit pour son confesseur. Plus tard la reine Elisabeth devenue veuve, lui confia la charge des domaines qui lui avaient été assignés pour son douaire. A la suite d'une délicate affaire d'argent avec le Saint-Siège où il réussit brillamment, Pierre fut nommé cardinal et évêque de Paris (1568).

Durant la Ligue, il ne prit pas parti, mais fit preuve d'une grande fermeté contre les Huguenots et refusa de leur livrer Paris, disant qu'il n'avait de compte à rendre qu'à son seul prince légitime Henri III. Celui-ci fut par la suite poignardé par Jacques Clément dans le château que possédait Pierre de Gondy à Saint-Cloud. Plus tard, Henri IV, reconnaissant la bonté dont Pierre avait fait preuve envers les Parisiens au cours du siège de la ville (il leur fournit du pain et fit vendre les vases d'or de son église à leur profit) et la neutralité qu'il avait observé au cours des événements, ne lui en tint pas rigueur.

En 1596, sa réputation d'homme économe en sa maison et libéral pour les pauvres le fit choisir pour rétablir les finances du pays. Il fut appelé à présider le conseil dit « de raison », mais au bout de quelques jours, il se sentit dans un si grand embarras qu'il fut très heureux de pouvoir faire agréer sa démission. « Comme si, dit Sully - qui lui succéda - l'Etat se conduisait avec les règles d'un particulier ! » Accablé d'infirmités et ne pouvant suffire à l'administration de son diocèse, on lui permit de nommer son neveu Henri coadjuteur, lequel prit sa place à sa mort, en 1616. Henri IV, qui avait en grande estime le vieux prélat, voulut qu'il assistât à Lyon en 1600 à son mariage avec Marie de Médicis et six ans après, il le manda à Fontainebleau pour baptiser le dauphin qui fut son successeur sous le nom de Louis XIII.

Les autres enfants d'Antoine et Marie Catherine ne firent pas beaucoup de bruit dans l'ensemble et c'est Albert qui prit la direction de la famille.

Il ne faillit point à la tradition italien-

ne et donna le jour à dix enfants. L'aîné, Charles, ne fit qu'une brève apparition - et un fils, Henri, qui sera duc de Retz - car il mourut à 27 ans. Le second, Henri, succéda à son oncle sur le siège épiscopal de Paris. Le 7 avril, 1618, Louis XIII le nomme cardinal. Il est surtout connu pour avoir efficacement soutenu l'action de Vincent de Paul, et aussi pour avoir conseillé au roi de retirer aux protestants les places de sûreté qui leur avaient été données. Il sera également ministre d'Etat : « Le sieur de Luynes, dit Richelieu, l'établit chef du Conseil pour autoriser les choses qu'il voulait, sachant bien que la condition de son esprit, doux et faible, n'était pas pour s'opposer en aucune chose qu'il désirait ». Il faut dire que le futur ministre ne tenait pas les Gondy dans son cœur, les accusant de s'être introduits dans l'estime de Marie de Médicis qui est un peu leur compatriote et de s'être liés avec Luynes pour empêcher sa promotion au cardinalat.

Philippe Emmanuel est le troisième fils d'Albert. C'est un seigneur de belle prestance, adroit en tous les exercices du corps, vaillant, instruit, aimable, liant, recherché de tout le monde et pour lequel Henri IV fut toujours d'une bienveillance singulière. Son mariage avec Françoise Marguerite de Silly fut réussi, chaque époux appréciant au plus haut point les qualités de l'autre, mais malheureusement écourté par la mort de Madame de Gondy qui laissa son mari désemparé. A la suite d'une vie calme et pieuse, Philippe Emmanuel se démet de ses charges en faveur de ses enfants et décide d'entrer dans les ordres. Il faut d'ailleurs noter qu'il assumait de nombreuses charges : il était notamment général des galères, lieutenant es mers du Levant et du Ponant, capitaine de 100 hommes d'armes. Il était aussi marquis des îles d'Or, baron de Montmirail, seigneur de Dampierre et de Villepreux et enfin comte de Joigny, terre qui lui fut léguée par son oncle Pierre.

C'est un homme discret qui n'aurait laissé que son nom dans les annales de cette époque s'il n'avait donné naissance au seul membre véritablement célèbre de la famille, c'est-à-dire Jean François Paul de Gondy, cardinal de Retz. Pour ses enfants, Philippe Emmanuel avait demandé conseil au Père de

Bérulle. Celui-ci lui avait recommandé un jeune instituteur : Vincent de Paul. Quoiqu'on en ait dit, celui-ci ne contribua pas à modeler l'esprit du jeune Jean François Paul, mais pour les aînés, il dépassa les limites de son attribution, leur enseignant les matières générales, ainsi que tout ce qu'on ne trouve pas dans les livres, « toute la piété du monde ». Egalement, à Villepreux et à Joigny, il multiplie les actions de charité auprès des paysans de la région. Il entraînait alors Mme de Gondi à sa suite, laquelle dispensait généreusement de nombreux subsides.

Le quatrième frère, Jean François de Gondi, fut abbé de Saint-Aubin d'Angers et de Saint-Martin de Pontoise, avant de prendre la suite de son frère Henri à Paris. Membre lui aussi des Conseils d'Etat et Privé, il flotte au gré de tendances opposées, ce qui renseigne bien sur son caractère. Le portrait qu'en trace son neveu Jean François Paul dans ses Mémoires est peu flatteur : « Mon oncle était bien fait et avait de l'esprit, mais il ne savait rien, bien qu'il dit les choses assez agréablement. Il était petit, jaloux et difficile, le plus faible de tous les hommes et le plus glorieux ». En effet, Jean-François, qui vit dans l'ombre de son frère le cardinal, eut toutefois assez de jugement pour soutenir de tout son crédit l'œuvre de Vincent de Paul et fut à l'origine de l'établissement du séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet et de Saint Lazare.

A la mort de son frère Henri, il fut évêque de Paris, puis le 13 novembre 1622, fut nommé 1^{er} Archevêque de la capitale, avec la suffrageance des évêchés de Chartres, Meaux et Orléans. Lorsqu'on présuma sa mort, Mazarin s'apprêta à nommer un autre cardinal, mais le chapitre de Paris, par un tour de force extraordinaire, parvint à mettre sur la tête du jeune Jean-François Paul la mitre d'archevêque.

Parmi les autres enfants d'Albert et Claude Catherine de Gondi, c'est la figure de Claude Marguerite, marquise de Maignelay, qui se détache nettement. Mariée à Florimond d'Hallwin (4), veuve au bout de trois ans - son mari fut assassiné durant la Ligue - avec deux enfants à charge, elle se lance à corps perdu dans la charité et distribue son immense fortune aux défavorisés, réduisant au plus bas son train de vie,

servant elle-même les plus humbles et allant leur rendre visite chez eux lorsqu'ils étaient malades. Seul, le sentiment qu'elle serait plus utile aux pauvres en les soutenant moralement et financièrement l'empêcha de rentrer dans les ordres. Elle montra une piété à toute épreuve et prit vraiment figure de sainte jusqu'au dernier moment de sa vie. Richelieu, qui pourtant détestait les Gondi, faisait exception pour elle et la citait comme « la personne la plus digne de considération de son siècle ».

On citera également deux sœurs, Jeanne et Louise, tour à tour prieures du couvent dominicain de Saint-Louis de Poissy qui, comme l'archevêché de Paris faisait partie des sièges occupés par les Gondi, de génération en génération.

Précisément, celle qui suit sera encore de qualité, quoique quelque peu dominée par la personnalité de Jean François Paul, cardinal de Retz. Tout d'abord, on rencontre Henri, fils de Charles et petit-fils d'Albert de Gondi. Duc de Retz et de Beaupréau, chevalier des Ordres du roi, il fut l'un des seigneurs les mieux faits de son temps. Toutes ses manières étaient nobles et élevées. Courageux, il donna des marques de sa valeur dans les campagnes d'Italie et de Piémont. Il avait épousé Jeanne de Scépeaux, dont il eut deux filles, Marguerite épousa Louis de Cossé, duc de Brissac. La seconde, Catherine, épousa par dispense du pape son cousin Pierre de Gondi, fils de Philippe Emmanuel.

C'est Pierre qui à la mort de son beau-père sans héritier mâle, ajoutera le titre de duc de Retz à ceux de comte de Joigny, marquis de Belle-Isle, baron de Mortagne,... sans oublier ses charges de général des galères et de lieutenant général du roi es mers du Levant. C'est un homme d'une rare bravoure et d'une indomptable résolution. Sur ce point il n'a rien à envier à son frère Jean François Paul. Lorsque Mazarin lui ôta, pour la donner à ses neveux, la charge de général des galères, qu'il tenait de son père, Pierre veut se venger de cet outrage et entre, ainsi que son frère dans la conjuration du comte de Soissons, visant à destituer le ministre. La mort du comte de Soissons empêcha le projet d'aboutir. Par la suite, avec la duchesse de Lon-

gueville et le prince de Conti, Pierre forma le premier parti de la Fronde contre Mazarin et la régente. Il se signala plus tard en aidant son frère à fuir du château de Nantes, où celui-ci était emprisonné par le ministre.

Pierre et Catherine eurent cinq enfants : leur fils aîné mourut jeune ainsi que les deux qui suivirent. Il y eut aussi Marie Catherine, qui devint religieuse et Paule Marguerite Française, la dernière héritière des Gondi.

Mais celui qui a véritablement fait la renommée de la famille, c'est Jean François Paul. Troisième fils de Philippe Emmanuel, son avenir semblait prometteur : son frère aîné devait hériter des charges et titres de son père et le second, de la succession de l'oncle Jean François à la tête de l'épiscopat de Paris. C'est la mort accidentelle de ce second frère, qui lança Jean François Paul dans la carrière ecclésiastique, malgré son goût pour le monde et les honneurs. Nommé coadjuteur de son oncle Jean François, il fréquente surtout les gens du siècle, se proclamant lui-même « l'âme la moins ecclésiastique qui soit ».

On s'étonne souvent de ce côté mondain qu'il possédait : en effet, il s'opposait à son père, homme d'une grande piété et à Vincent de Paul, le futur saint, qui avait été employé par Philippe Emmanuel comme précepteur de ses enfants. Mais il suffit de comparer la date à laquelle Vincent a quitté les Gondi et l'âge de Jean François Paul à ce moment-là pour comprendre que ce dernier n'a aucunement subi l'influence d'un tel maître.

De même, c'est un enfant qui ne ressemble en rien à ses père et mère mais chez qui on retrouve le caractère belliqueux et ambitieux de ses grands-parents, Albert et Catherine. Son humeur le caractérise vite comme indiscipliné, altier et fougueux. Après de brillantes études théologiques, il deviendra l'un des meneurs de la Fronde.

Ce sont ses Mémoires plus que sa vie de complot contre l'autorité qui l'ont rendu célèbre. Il complotait d'ailleurs plus pour le plaisir de conspirer que pour renverser le pouvoir que la Fronde comptait remplacer.

Enfin, le dernier personnage dont il faut parler est Paule Marguerite Française de Gondi. Fille de Pierre et Catherine, c'est à elle que l'auteur de

l'histoire de sa famille a dédié son œuvre. Elle se trouve être la dernière héritière de cette maison, du moins de la branche française fondée par Antoine de Gondi. A 19 ans, elle succède à son père et devient comtesse de Joigny, duchesse de Retz. Elle épousera François Emmanuel de Blancheport de Crequy, duc de Lesdiguières, dont la mère était une fille d'Hyppolite de Gondi, fille elle-même d'Albert. Paule et François Emmanuel n'auront qu'un seul fils qui mourut jeune, sans postérité et légua toute sa fortune à sa mère. A partir de cette époque, celle-ci vécut dans la retraite et fit abandon du comté de Joigny au duc de Villeroy. C'est ce même duc, ainsi que son fils, qui à la mort de la dame, héritera à la fois des biens des Gondi et des Lesdiguières.

La famille de Gondi n'a finalement vécu en France que durant 150 ans. Elle y a assuré maintes charges honorifiques, mais son importance et son influence ont été limitées. Descendants d'Antoine, les Gondo s'étaient vite pénétrés des mœurs, des besoins, des intérêts de leur nouvelle patrie. Dès la 1^{re} génération et sans avoir renoncé à leur caractère italien, c'est-à-dire rusé et calculateur, ils étaient cependant devenus tout à fait français. Ils nous ont donné 3 ducs et pairs, 1 maréchal, 4 évêques ou archevêques de Paris, 3 cardinaux, 9 chevaliers des Ordres du Roi et 3 généraux des galères. La relève a été assurée par la famille de Villeroy à la mort de Paule Marguerite Française, dont le dernier représentant sera guillotiné en 1794.

(1) Epître, ou épître dédicatoire.

(2) Lorsqu'à la fin de sa vie, il s'avisa de se chercher une ascendance magnifique et lointaine, il voulut faire remonter sa famille au XI^e siècle, au temps de Charlemagne, qui avait fait chevalier un de ses ancêtres ! Aux dires d'un contemporain, il fatiguait ceux qui venaient le voir à l'énumération de ses 500 et tant quartiers de noblesse. On eut un jour l'idée d'adresser le document au sévère M. d'Hozier, généalogiste du roi, lequel eut tôt fait de démolir cet échafaudage fantaisiste.

(3) C'est le gardien des gonfalons, ou étendards dans les communes médiévales italiennes, surtout en Toscane. A Florence, un gonfalonnier commande chacune des 16 compagnies citadines armées. Le gouvernement central de la ville est composé de 9 prieurs, dirigés par le grand gonfalonnier.

(4) Echo de Joigny n° 11.

Un habitat rustique gallo-romain à Joigny

(Les Noues d'Abandon)

par Didier PERRUGOT

En 1978 et 1979, deux campagnes de fouilles ont été conduites sur le lieu dit « Les Noues d'Abandon » de la commune de Joigny par les membres du club d'archéologie du Collège de cette ville. A cette occasion, la partie nord-est d'une habitation gallo-romaine importante fut dégagée et plusieurs de ses dépendances fouillées. La situation de cette habitation est significative : à une centaine de mètres au sud, passe l'ancienne voie romaine qui reliait Sens à Auxerre dans l'antiquité. Le site considéré occupe un rectangle de 35 m par 25 m environ et nos recherches se sont limitées à l'exploration systématique d'une surface de 120 mètres carrés choisie en fonction des résultats obtenus par les sondages préalablement exécutés. Les fouilles ont mis en évidence deux étapes d'occupation auxquelles correspondent deux catégories de vestiges (voir plan I). (Fig. I)

Lors de la première étape, que les monnaies permettent d'attribuer à la première moitié du 4^e siècle, le site était ceinturé au nord et à l'est par un grand mur de clôture. Attenant au mur nord en l'entamant partiellement, un ensemble de pièces (B, C et D sur le plan) se développaient vers l'ouest et vers le sud en occupant ainsi la portion nord-ouest de l'espace dévolu à la fouille. L'une de celles-ci (pièce C) était chauffée par un hypocauste (1) dont a retrouvé quelques pilettes en place et dont l'alimentation en air chaud était assurée par la pièce voisine B ou praefurnium (2). Entre ces pièces et le mur de clôture est, plusieurs alignements de piliers de bois, parvenus jusqu'à nous sous l'apparence de trous de poteaux (trous

marqués 1 ou 2 sur le plan), soutenaient une toiture massive que de nombreux témoins (tuiles-clous) ont fait connaître en divers points du site, principalement à l'est. Le long du mur nord, cette toiture recouvrait un puits, une rigole joignant le puits aux pièces B, C et D et un puisard.

Ces divers documents, liés à la découverte d'un mobilier non négligeable au sein duquel figurent des fragments de sculpture en marbre ou en pierre calcaire ainsi que des morceaux de stucs décorés en relief, semblent avoir appartenu à une construction richement ornée qui laisse présumer en ce lieu l'existence de l'habitation principale du maître d'un domaine agricole. Malheureusement, cet état de fait n'a pas affecté bien longtemps le site qui, aux environs de 355, a été ravagé par un incendie. Passée la tourmente de ces années obscures, le site des Noues d'Abandon a fait l'objet d'une réoccupation sommaire avant que, vers 370, un nouvel incendie ne vienne mettre un terme à l'occupation du site par les gallo-romains. C'est à cette deuxième étape d'occupation, matérialisée par une habitation rustique et par quelques structures annexes établies au milieu des ruines, que nous nous intéresserons dans cet article. Dans ce qui suit, conformément au journal de fouille et au plan, nous désignerons par la lettre A cette habitation.

(1) Système de chauffage par sol en usage au cours de l'époque gallo-romaine. Il comprenait un sol, un système de support (pilettes) et une couverture (suspensura).

(2) Praefurnium : foyer ou source de chaleur de l'hypocauste.

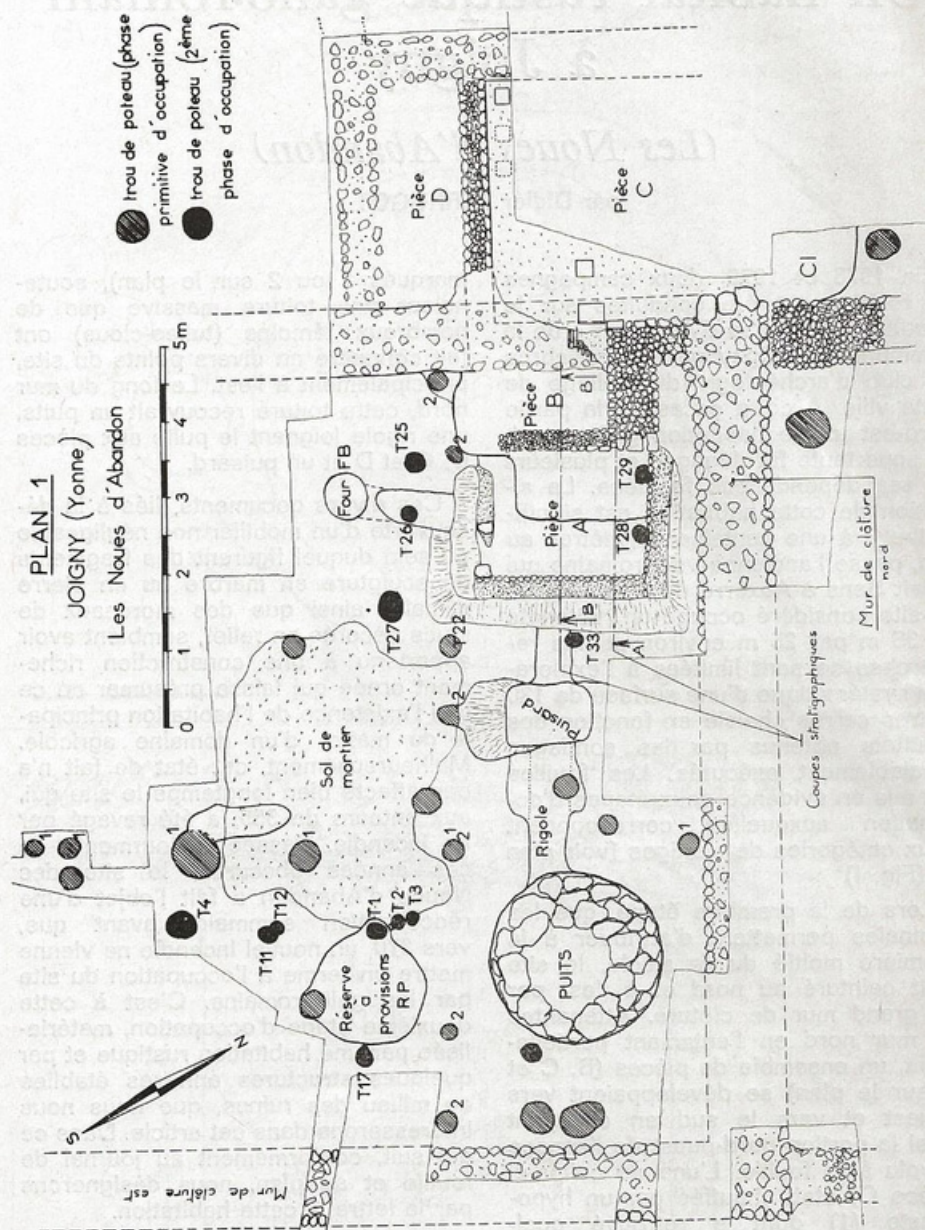


Figure 1. — Dessin. Plan 1 : ensemble des structures dégagées



Figure 2. — Photographie. Vue d'ensemble des structures bâties de la portion nord-ouest de l'espace de fouille. Dans l'angle inférieur droit : le puisard. On reconnaît le mur nord de la pièce B, le seul conservé en élévation

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION A

Plan I : pièce A

Sur le plan, la pièce A, qui paraît faire suite à l'ensemble des pièces B, C, D et qui découle en fait d'un aménagement postérieur à la construction et à la ruine de l'hypocauste C et du praefurnium correspondant, s'est intégrée dans une cabane recouverte sans doute par un toit de chaume et délimitée au sud par trois trous de poteaux (T25 à T27) et au nord par le grand mur de clôture. L'implantation de cette cabane s'est accompagnée du creusement d'une fosse de plan rectangulaire parallèle au mur est de la pièce B. A l'origine, les parois de cette fosse devaient être verticales tandis que ses dimensions atteignaient 2,5 m pour la longueur, 1,9 m pour la largeur avec une profondeur de 90 cm sous le sol actuel (3). A son emplacement, elle se superposait à une autre fosse allongée qui descendait le long du mur est de la pièce B jusqu'à la base de sa fondation (-1,35 m). Le remblai de cette fosse allongée (coupes A et B, lettres a et b) se composait au fond des mêmes matériaux (a) que ceux du mur. Au dessus, une terre marron mêlée à

de la craie et à quelques vestiges de tuiles et de mortier (b) formait le reste du remblai qui atteignait le niveau du sol du praefurnium et qui voyait sa surface externe rubéfiée. En cet endroit, le mur est de la pièce B avait pratiquement disparu : il ne subsistait qu'une rangée de moellons formant la semelle. Il est probable qu'à l'origine, la petite fosse était destinée à servir de tranchée de fondation pour asseoir un mur plus large que celui qui fut réellement élevé mais pour une raison inconnue, ce projet n'a pas été mené à bonne fin. De même, il est curieux que ce trou béant n'ait pas été comblé alors que son utilité ne se justifiait plus. Qu'à cela ne tienne, il constituait pour nous un repère chronologique dans l'histoire de l'habitat A puisque la rubéfaction qui affectait la surface de son remblai correspondait à un contact prolongé avec des matériaux enflammés sans doute provoqués par l'incendie du milieu du 4^e siècle. Dès lors, des coupes stratigraphiques se révélaient nécessaires pour comprendre la suite des événements dont étaient empreints les vestiges de cet habitat.

(3) Toutes les profondeurs données dans le texte se réfèrent au sol actuel.



Figure 3. — Photographie. La pièce A vue du sud. A noter le renforcement du muret nord avec des blocs remployés

COUPES STRATIGRAPHIQUES

(voir coupes A et B, et le Plan I)

Sur les coupes A et B, on reconnaît les limites de la grande fosse et celle de la petite qui lui est antérieure. La partie supérieure du remblai de cette dernière formait une dénivellation avec le sol originel de l'habitat (à gauche) et cette dénivellation se trouvait ici rattrapée par la présence d'une terre fine, riche en bois décomposé associé à des clous (couche n° 1). Par endroits, du côté ouest, celle-ci se relevait jusqu'à atteindre la profondeur de 73 cm (coupe B). Cette terre nous livra une pierre à aiguiser ainsi que quelques tessons de poteries communes et d'amphore.

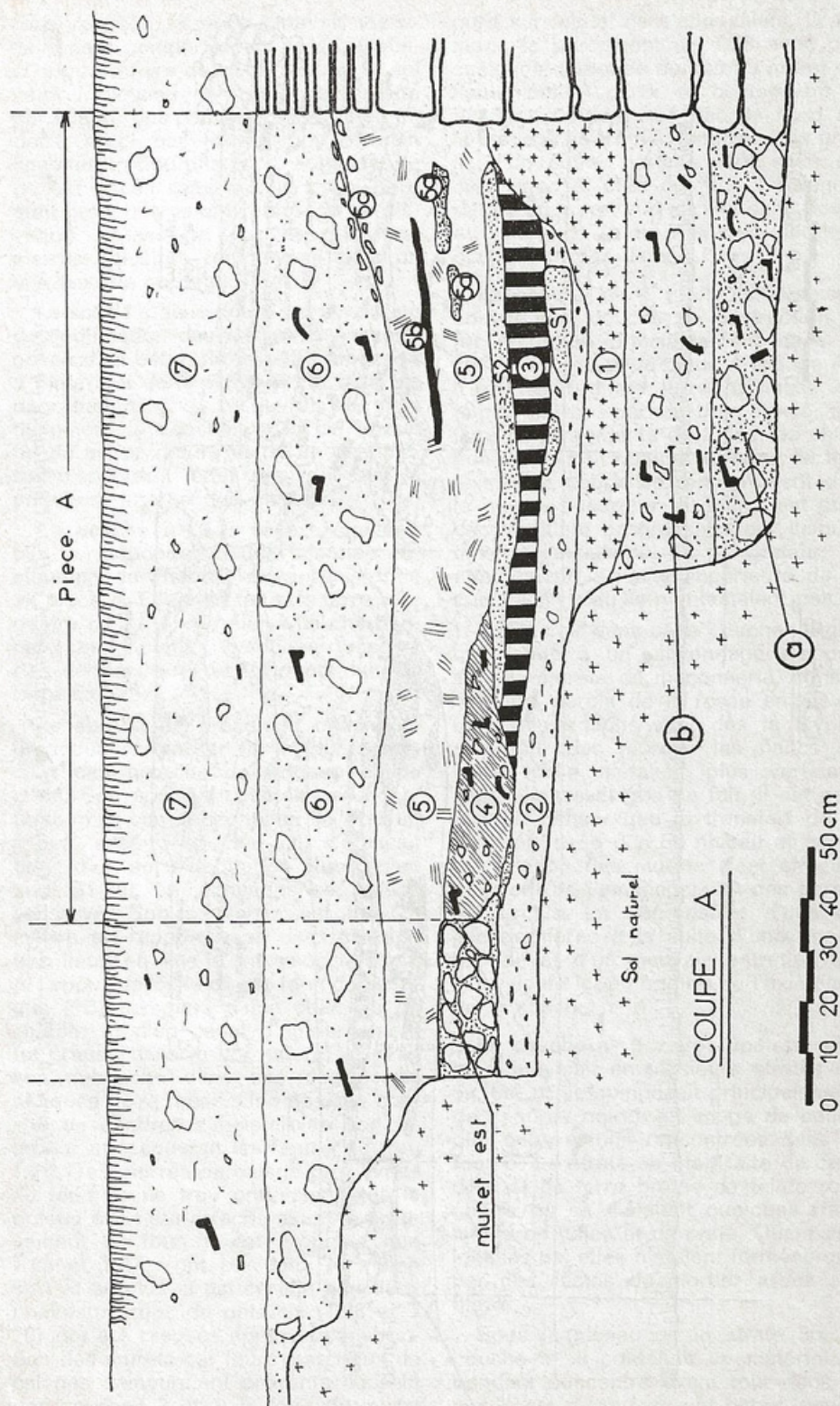
En conséquence de ces observations, il faut reconnaître dans la couche n° 1 les restes d'un plancher aménagé après déblaiements des matériaux brûlés qui comblaient la petite fosse et installé pour établir un sol plan dans ce nouvel habitat (4). Son relèvement à l'ouest suggère l'existence d'une masse en bois de ce côté, peut-être un coffre.

Par suite de cet aménagement, cette cabane semi-enterrée était prête à l'emploi. Il en résulta donc des occupations humaines successives que le profil stratigraphique nous a transmises sous forme d'une séquence de couches archéologiques distinctes et empilées les unes sur les autres. Les ex-

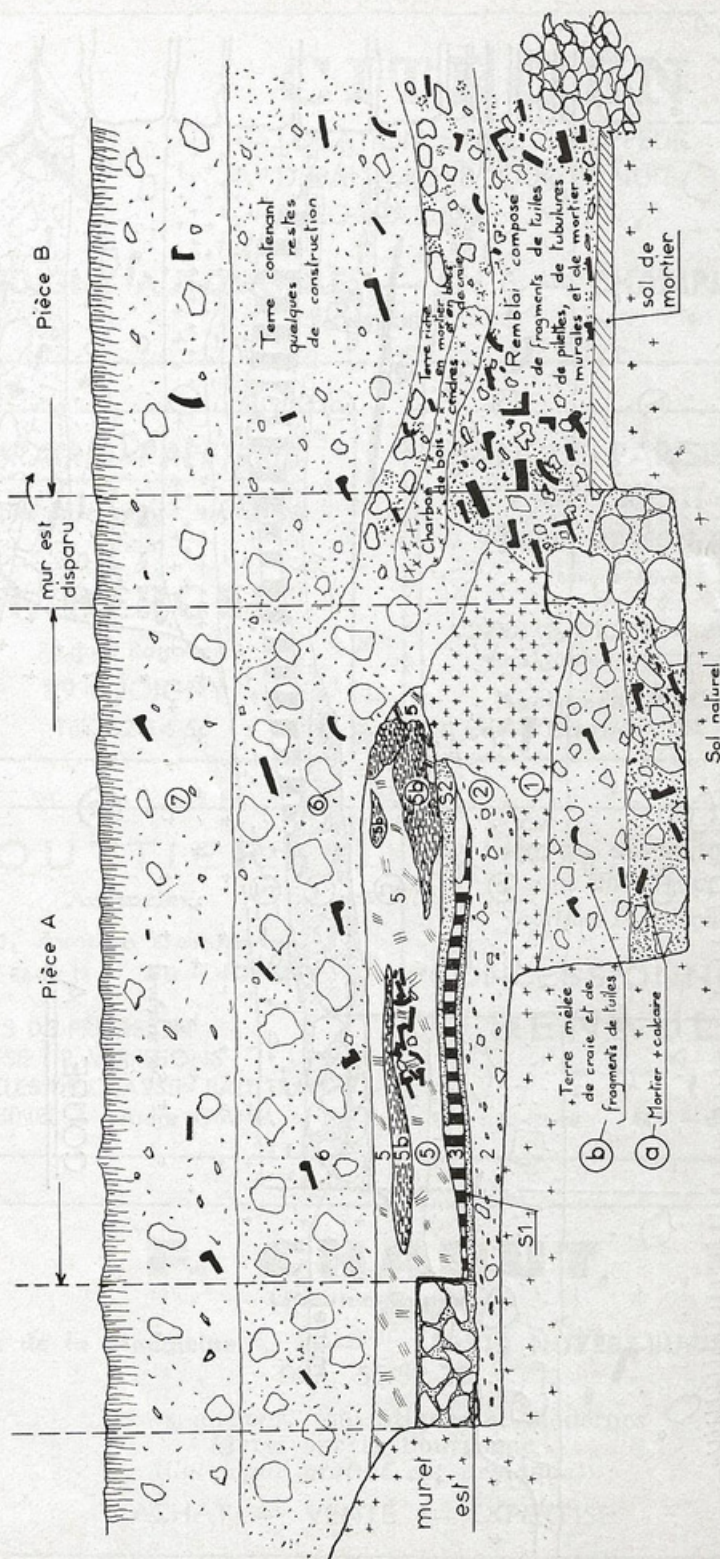
plications qui vont suivre associeront l'étude de la structure et celle de la stratigraphie verticale mais ne deviendront intelligibles que si on confronte les coupes et le plan (Plan I, coupe A et B).

La couche n° 2 : elle apparaissait comme le niveau d'occupation le plus ancien de la cabane et contenait du charbon de bois, des fragments de tuiles, de la craie, des silex, quelques ossements animaux et de gros tessons de poteries mais elle était muette sur toute datation. Après cette première tranche de vie, sans doute de courte durée, des remaniements sont venus donner à l'habitat un aspect moins primitif puisque trois murets faits de pierres calcaires réemployées et de mortier ont été élevés à l'est, au sud et au nord sur la couche n° 2 et sur une hauteur de 12 cm. Seuls, les murets est et nord subsistaient dans leur état d'origine, mais par contre, celui du sud était complètement dégradé. Près de l'angle sud-est, ce dernier présentait deux grosses pierres encastrées dans la maçonnerie (limites d'un seuil de porte ?). Puis a commencé la construction en élévation...

(4) On peut supposer qu'à l'époque de cet aménagement, le mur de la pièce B était encore debout et que son arasement constaté au cours de la fouille n'est que la conséquence d'une récupération systématique des matériaux de construction par les habitants du voisinage après l'incendie des années 370.



COUPE B



Figures 4 et 5. — Dessins. Coupes stratigraphiques A et B de l'habitat A ou pièce A

Ainsi réalisée, la pièce A devait nécessairement comporter un accès. Celui-ci a pu se faire du côté nord où le sol naturel, entamé en forme de cuvette par l'usure des pas semble-t-il, était en outre rougi par le feu qui détruisait l'habitat un peu plus tard. A l'ouest de de cet accès présumé, la paroi nord était particulièrement renforcée en élévation, notamment par des silex et pierres calcaires employées dont un morceau de corbeau. (Fig. 3)

Le sol S1 : sans doute contemporain de l'édification des murets, il se composait d'un béton fin jaunâtre aménagé à l'intérieur de la pièce A. Par suite de dégradations, il ne recouvrait que partiellement la couche n° 2. Un enduit fin de même nature et de un centimètre d'épaisseur était appliqué sur le parement interne des murets.

La couche n° 3 : assez régulière, elle correspondait à une seconde occupation de l'habitat alors transformé en pièce A. Elle était faite de terre rougeâtre mêlée à des éléments charbonneux et contenait quelques tessons, des débris de fer et un dupondius du Haut Empire.

Le sol S2 se présentait comme le précédent : mortier fin et dur contenant des nodules de briques et de craie. Son épaisseur n'était pas constante mais son horizontalité se trouvait à peu près respectée. Il s'agissait donc d'un sol d'habitation plus récent que S1 et en conséquence, mieux conservé. Son existence est donc à mettre en rapport avec une réfection des lieux en vue d'une réoccupation. A l'appui de celle-ci, un four domestique (FB) composé d'une chambre de chauffe et d'un canal d'enfouissement fut creusé dans le sol naturel et avait son débouché dans une des parois obliques de la fosse. Une épaisse couche de cendres subsistait en son intérieur et recouvrait les restes du trou T 26. Des pierres de calage retrouvées au fond de ce trou prouvaient que le poteau avait été arraché avant le creusement du four. Il est probable que T 25 et T 27 n'ont pas subi le même sort et en plus, il est certain que deux nouveaux trous de poteaux (T 28 et T 29) ont été creusés après la construction des murets car leurs matériaux de calages demeuraient présents au sein des couches 2 et 3, le long du muret

nord sur lequel ils s'appuyaient. D'ailleurs, le percement de T 28 avait occasionné quelques dégâts au muret en l'entamant. A partir de ce moment, il est bien évident que l'accès nord de la pièce A se trouva condamné au profit d'un autre, certainement situé du côté opposé, près du four. La dégradation du muret sud survint sans doute au cours de la troisième et dernière occupation des lieux.

La couche n° 4 : elle apparaissait comme une couche de destruction et fut reconnue principalement dans la zone nord-est de la pièce A (coupe A). Il s'agissait d'une terre argileuse de teinte marron, parfois brun foncé, qui livra des fragments de tuiles, du charbon de bois et quelques restes de torchis. Ces débris se rencontraient dès le niveau supérieur du muret est puis décroissaient progressivement jusqu'à devenir inexistant. En profondeur, ils atteignaient la limite supérieure de la couche n° 2 qu'ils n'entamaient pas.

Il faut voir dans cette couche l'argile qui, jointe à un clayonnage disposé sur les murets de maçonnerie, constituait les parois de la fosse en élévation. Remarquons que, dès le niveau supérieur des murets, les flancs de cette fosse n'étaient plus verticaux mais obliques et que de fait, il est permis de penser que le transfert de la terre prélevée dès ce niveau et après l'édification des murets s'est effectué au profit de l'aménagement des parois de torchis. La dégradation d'une de ces dernières à la suite d'une année humide et d'un mauvais entretien est sans doute ici à l'origine de l'existence de la couche n° 4.

La couche n° 5 : très épaisse, elle se subdivisait en plusieurs strates (5, 5a, 5b) et se composait principalement de cendres noires à l'image de celles que nous avions rencontrées dans le four B. La strate 5b était faite de cendres et de terre brûlée de teinte rougeâtre où se mêlaient quelques fragments de tuiles et de craie. Quant aux lentilles 5a, elles n'étaient formées que par des restes de mortier assez sa bleux.

Sous le niveau de la strate 5b, la couche n° 5 contenait un matériel abondant concentré avant tout dans la moitié est de la fosse et parmi lequel,



CITROËN

- LOCATION SANS CHAUFFEUR
- DEPANNAGES JOUR ET NUIT
- EUROCCASION

JOIGNY AUTOMOBILES — RN 6 — CHAMPLAY

Tél. 62.06.45

LIBRAIRIE - PAPETERIE

articles de bureau - Imprimerie
photo

M. BERGER

7, quai Ragobert

89 - JOIGNY

Tél. 62-14-56

BANQUE PARISIENNE DE CREDIT

(ex-BANQUE SOISSON MAUGEY)

Banque Privée

CREDITS ET PLACEMENTS
sous toutes leurs formes

Agence à **JOIGNY**
3, rue d'Etape Tél. : 62-03-45

OUTTIER

Armurier

40, Avenue Gambetta

Tél. : 62-14-13 89 - JOIGNY

ARMES DE PRECISION
CHASSE TIR MUNITIONS
ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP
MACHINES à coudre OMNIA

Location de voitures
sans chauffeur

Tourisme et utilitaire

**CONCESSIONNAIRE
RENAULT**

Tél. : 62-22-00 89 - JOIGNY

F. CHANUT

Libraire-Expert

Place de la Madeleine

89310 NOYERS-SUR-SEREIN

Tél. : 55-82-32

Livres anciens, romantiques et modernes
Livres sur la Bourgogne
(Catalogue gratuit sur demande)

ACHAT — VENTE — EXPERTISE



Fig. 6. — Photographie. Partie sud de la pièce A. Au fond, le four FB avec, en son intérieur, le trou de poteau T 26. En bas à droite bord de la fosse allongée rattachable à la pièce B

outre des fragments de tuiles et de pilettes, un morceau d'architecture (Fig. n° 17), des blocs de craie, ont été recueillis de nombreux tessons de poteries et ossements animaux calcinés, retrouvés épars et non sur le sol. Au nombre des objets métalliques, des clous, une aiguille en bronze et plusieurs monnaies émises entre 364 et 378. Abstraction faite de quelques tessons, ossements animaux et d'une monnaie, la partie supérieure de la couche 5 ne nous a rien livré.

Il est permis de reconnaître dans la couche 5 un niveau d'occupation totalement bouleversé par l'écroulement de l'armature de l'habitat au cours d'un incendie que les monnaies les plus récentes nous autorisent à situer entre 367 et 378. Le volume impressionnant des cendres rencontrées dans cette couche atteste que le bois occupait une place importante parmi les matériaux de construction peu avant l'incendie. C'est ce que l'examen de la couche 4 nous laissait pressentir. Les strates 5b pourraient être ainsi considérées comme le souvenir du torchis calciné résultant de l'effondrement des parois.

Le mérite de la couche 5 est de nous avoir conservé une certaine partie du matériel archéologique alors en usage au moment du dernier état d'occupation de l'habitat. Bien que la fréquence des fragments de céramiques y était plus grande, il faut remarquer que les vases retrouvés entiers faisaient défauts. Ce n'est pas sans contradiction avec une fuite précipitée des habitants à l'instant du sinistre mais il peut s'agir là d'une signe de pauvreté. Au reste, à en juger par la dispersion des déchets de cuisine et leur quantité, il y a lieu de ranger dans une catégorie d'indigents ces habitants qui ont du vivre en dernier lieu dans un climat d'insalubrité totale. (4 bis)

La couche n° 6 : il s'agissait d'un remblai édifié à l'aide de matériaux de démolitions provenant des parties hautes des vestiges voisins. De nombreux blocs de calcaire associés à du mortier décomposé et à quelques fragments de tuiles le composaient. Ce remblai était volontaire : par endroits, il s'y distinguait des masses de terre jaunâtre, de sable et de mortier que l'on rapprochera volontiers du produit de nos actuelles brouettes. De plus, son accumulation partielle s'est effectuée peu après l'incendie : en témoignent des pierres calcaires calcinées et éclatées, découvertes en nombre appréciable en limite des couches 5 et 6 et dans la strate 5c (coupe A). Ces pierres peuvent aussi correspondre à un effondrement des restes du bâtiment voisin au moment de l'incendie.

(4 bis) Les ossements d'animaux retrouvés dans l'habitat, au nombre de 400, ont été confiés pour étude au Laboratoire d'Ethnozoologie d'Avallon. Les résultats qui en découleront feront l'objet d'un prochain article dans l'Echo de Joigny.

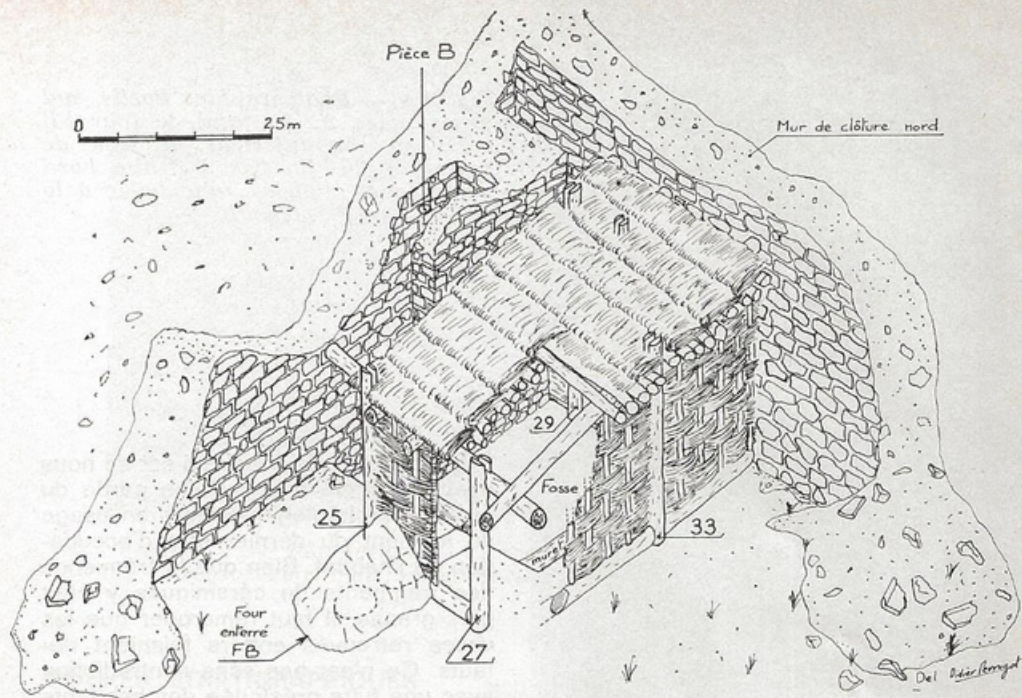


Figure 7. — Dessin. Essai de restitution de l'habitat A au milieu des ruines

La couche n° 7 : terre arable.

Essai de restitution : figure 7

Sur le plan I, les trous 25 à 27 sont alignés. En conséquence, il y a tout lieu de penser que les poteaux correspondants ont supporté en élévation un entrait les joignant d'est en ouest. Comme d'autres trous de poteaux n'ont pas été décelés au nord, à l'aplomb du mur de clôture, on peut raisonnablement supposer que le toit de la cabane, en pente vers le sud, prenait appui sur l'entrait d'une part et dans le mur d'autre part. Autrement dit, cette construction évoque un apentis. Les avantages qu'offrait son emplacement sont évidents : ils dispensaient de l'édification des parois ouest et nord alors matérialisées par les murs encore en place. Quant aux autres parois, elles n'étaient constituées que de paille liée à un clayonnage. Enfin, à l'est, le poteau 33, tout en soutenant une des pièces de bois du toit, a probablement servi d'armature à la paroi située de ce côté (5).

(5) Le poteau 22, bien que paraissant correspondre à un alignement attribuable à la première phase d'occupation des lieux, a très bien pu exercer la même fonction.

La fosse creusée à l'intérieur de cette cabane n'est pas sans rappeler un fond de cabane. Quoi qu'il en soit, après édification des murets de maçonnerie et creusement du four, la face sud de l'habitation n'a, selon toute vraisemblance, pas été démembrée. On s'est contenté de soustraire le poteau 26 afin de permettre les nouveaux aménagements, l'entrait continuant d'être supporté par les poteaux extrêmes. D'ailleurs, à l'intérieur de la fosse, il n'est pas prouvé que les murets aient fait double emploi car nous ne savons rien de leur aspect en élévation. Peut-être même ne constituaient-ils qu'un revêtement interne et partiel au sein de l'espace habitable ? Quant aux poteaux 28 et 29, s'ils ont servi d'étais, leur présence est à mettre en rapport avec un toit lourd que la disparition du poteau 26 rendait encore plus fragile. (6)

(6) Cette lourdeur s'expliquerait en premier lieu par l'importance du bois dont on a déjà parlé en étudiant la couche 5. En second lieu, le bois aurait servi de support au système de couverture associant peut-être quelques tuiles avec surtout d'autres matériaux qui n'ont pas laissé de traces, en particulier des plaques de gazon et de la paille.



Figure 9. — Photographie. La réserve à provisions : décapage avant la fouille. Partie supérieure de la couche c du remplissage

STRUCTURE ANNEXE : la Réserve à provisions Figure 8

En relation avec l'habitat A est la curieuse fosse creusée dans le sol naturel non loin de là au sud-est. Peu profonde, elle est de forme circulaire avec 1,4 m de diamètre. Ses parois sont obliques et communiquent parfois avec des trous de poteaux (T 1, T 18). Le fond, légèrement en cuvette, nous a révélé la présence de trous de piquets alignés délimitant des espaces clos. Au dehors, d'autres trous de poteaux ont été reconnus épars et certains de ceux-ci ont perturbé le sol de mortier voisin incendié vers 355. (T 2, T 3, T 4, T 11, T 12, T 17)

A l'intérieur de la fosse, de bas en haut, le remplissage se divisait en trois couches qui se répartissaient ainsi :

- a. terre grise contenant du charbon de bois en faible quantité. Epaisseur 15 cm environ. Quelques rares tessons de poteries, ossements animaux y ont été trouvés.
- b. importante masse de tuiles brisées associées à du bois décomposé ou calciné et à des clous de charpente rougis par le feu. Epaisseur 20 à 30 cm.
- c. remblai final composé de matériaux de démolition (blocs de calcaire, mortier, fragments de tuiles)

La couche b a livré deux monnaies des années 364 et 375 ce qui situe dans le temps la couche a à une époque contemporaine de celle de l'habitat A.

Au sud de la fosse, une couche de

tuiles brisées liée aux trous T 11, T 12 et T 4 recouvrait par endroits une couche archéologique qui a fourni une plaque de ceinture de la seconde moitié du 4^e siècle, un fragment d'hippodamie et une monnaie de Valentinien I émise à Arles entre 364 et 367.

De ces diverses constatations, il ressort que :

1 - une bâtisse en bois au toit de tuiles a coexisté avec l'habitat A. (6 bis)

2 - cette bâtisse a contenu une fosse qui, en raison de son exigüité et des rares vestiges qu'elle a livrés ne peut être interprétée comme un habitat. En fait, la couche a, qui recouvrait son fond, ne paraît être qu'un produit d'infiltration, abandonné dans la fosse après retrait de l'eau qui l'a véhiculé. L'on s'explique dès lors la rareté du matériel contenu dans cette strate. En outre, cette fosse a été recouverte d'un plancher de bois, disposé au niveau du sol antique et supporté en partie par les piquets relevés au fond. C'est probablement sur ce plancher que ce sont égarées les deux monnaies avant qu'elles ne soient entraînées avec les tuiles lors de l'effondrement de la toiture de la bâtisse, effondrement matérialisé ici par la présence de la couche b. Par conséquent, la couche b n'étant pas plus riche que la précédente, il est loisible d'admettre

(6 bis) Toit de tuiles probablement attribuable à la première phase d'occupation du site : voir à cet effet l'explication donnée ci-dessous à propos des objets de fer.

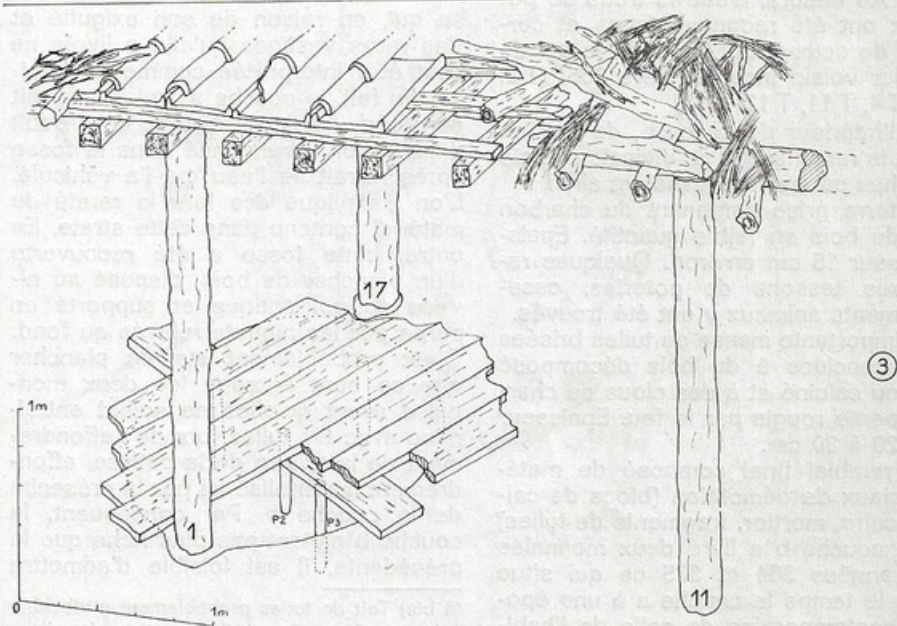
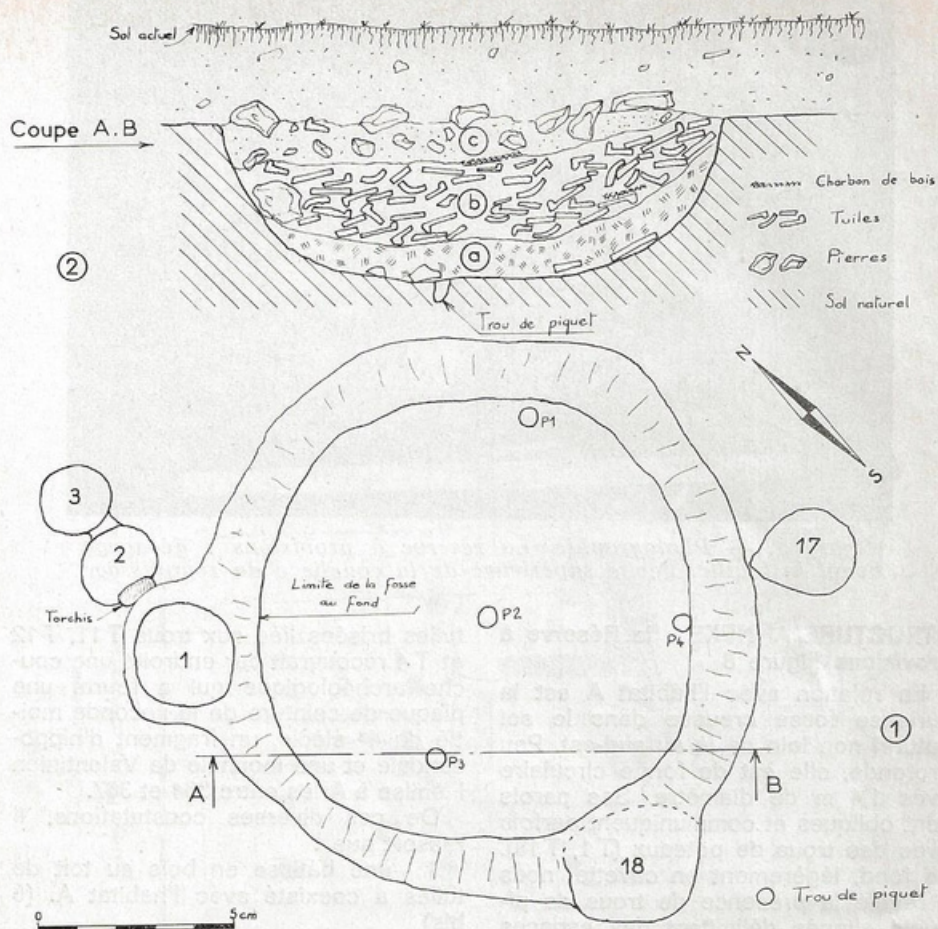


Fig. 8. — Dessin. La réserve à provisions. En 1, plan de la fosse. En 2, coupe de son remplissage. En 3, reconstitution de l'ossature de la réserve au moment de son utilisation



Figure 10. — Photographie. La réserve à provision en cours de fouille. Coupe du remplissage

que l'espace compris entre fond de fosse et plancher a servi de vide sanitaire à une installation de séchage de grains ou d'épis, qui s'est trouvée préservée de l'humidité du sol grâce à ce procédé.

3 - enfin, un incendie est à l'origine de l'effondrement de la toiture de la bâtisse. Des vestiges de cette toiture ont été reconnus dans la couche b de la fosse où ils étaient associés à de nombreux clous rougis par le feu. De même, on en a remarqué d'autres à l'emplacement de la bâtisse voisinant la fosse. Là, le sol naturel était rougi par le feu. De toute évidence, cet incendie est postérieur à 367. Au reste, il est probablement contemporain de celui qui a détruit l'habitation A. Enfin, un peu plus tard, un nivellement total des ruines a précédé la remise en culture des lieux.

LE MATERIEL DECOUVERT

(voir planches 1, 2 et 3 et fig. 12 à 18)

Dans son ensemble, il provient presque exclusivement de l'habitat A. Cependant, quelques objets ont été trouvés ailleurs : nous le signalerons au long des descriptions suivantes. (7)

(7) Symboles utilisés : HA. habitat A, RP. Réserve ou fosse à provisions, Cl. (couche I), Cb. (couche b).

1) La céramique

a) La céramique commune (voir planches 1 et 2)

Elle est seulement représentée dans les couches de l'habitat par des débris épars provenant d'un nombre de vases au minimum égal à 12. Les rebords sont de profil arrondi (n° 6 à 9, 22, 23, 31, 32, 36), droits (n° 2 à 5, 24), anguleux (n° 10, 11, 13, 14), à jonc (n° 26) ou de forme quelconque : ils correspondent à des cruches (n° 24), des assiettes ou écuelles (n° 32 et 36) mais aussi à des récipients divers. Quant aux fonds, ils apparaissent bien souvent plats et concaves. Un anneau porteur caractérise cependant le n° 15. Selon le mode de cuisson utilisé pour la fabrication de ces céramiques, les pâtes sont grises (n° 4, 5, 8, 9, 10, 12, 15, 20, 23, 26, 31, 32, 36, 37), gris-foncées (n° 3, 7, 13 et 14), jaunes (n° 24 et 30), blanches (n° 2, 22 et 33), marrons (n° 6 et 11) et même beige rouge (n° 1).

Parmi tous ces éléments, seuls deux récipients ont fait l'objet d'une restitution morphologique presque intégrale. Le premier (n° 31), est une terrine à flanc droit vertical et à rebord arrondi et saillant. Le flanc est relié au pied du vase par l'intermédiaire d'une panse légèrement arrondie. Une incision sou-

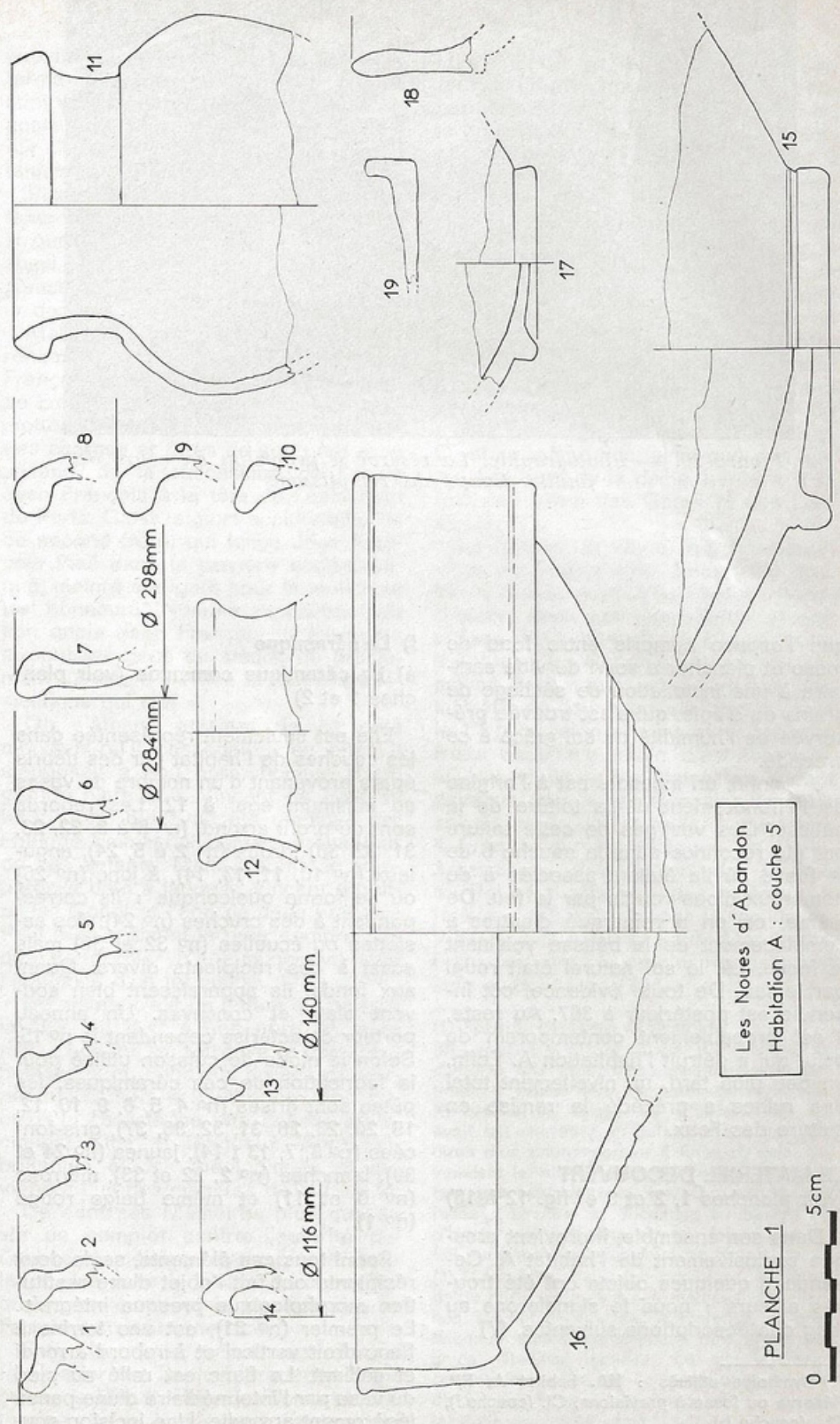


Figure 12. — Dessin. Planche 1

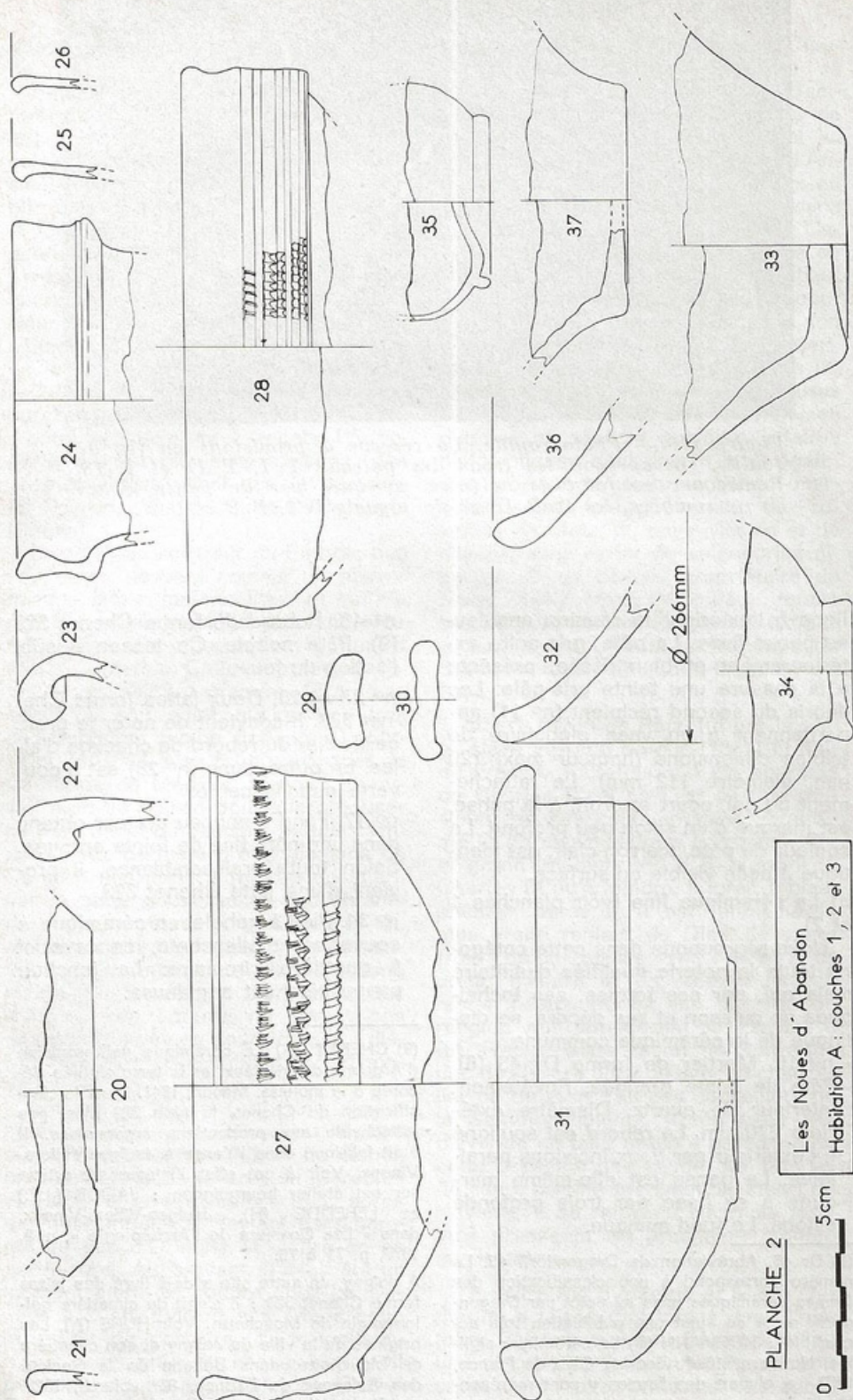


Figure 13. — Dessin. Planche 2



Figure 11. — Photographie. La réserve à provisions en fin de fouille. On aperçoit les trous des poteaux T 1, T 17 et T 18. Remarquer au fond de la fosse, marqués par de petits taches sombres, les trois trous de piquets P 1, P 2 et P 3

ligne à l'extérieur la réunion anguleuse panse-flanc. La pâte, gris-noire extérieurement et bien lissée, présente à la cassure une teinte gris-pâle. Les débris du second récipient (n° 11) appartiennent à un vase globulaire de faibles dimensions (hauteur maxi 120 mm, diamètre 112 mm). Le rattachement du col, court et droit, à la panse, est marqué d'un sillon peu profond. La couleur de pâte, marron-clair, est identique à celle visible en surface.

b) La céramique fine (voir planches 1 et 2)

Nous regroupons dans cette catégorie toute la poterie qualifiée d'utilitaire mais qui, par ses formes, ses techniques de cuisson et ses décors, se distingue de la céramique commune.

- n° 16. Mortier de forme Dr 45 (8). Pâte de teinte orangée. Revêtement intérieur de quartz. Diamètre extérieur 270 mm. Le rebord est souligné à l'extérieur par deux incisions parallèles. La panse est elle-même marquée à sa base par trois profonds sillons. Le fond manque.

(8) Dr 45. Abréviation de Dragendorff 45. Le numéro correspond à une classification des formes céramiques mise au point par Dragendorff. Voir à ce sujet une publication très accessible : HOFMANN (B) La céramique sigillée. Notice n° 10 du Touring Club de France, 1963. La plupart des formes y sont représentées.

- n° 18. Rebord de forme Chenet 323 (9). Pâte noircie. Ce tesson a subi l'action du feu.
- n° 27 et 28. Deux jattes forme Chenet 323. Il convient de noter le profil particulier du rebord de chacune d'elles. En outre, l'une (n° 28) est à couverte métallescente.
- n° 17. Fond à anneau porteur obtenu dans une pâte fine de teinte orangée. Selon toute vraisemblance, il provient d'une jatte Chenet 323.
- n° 34. Pied à gobelet en céramique à couverte métallescente, concave et à gouttière circulaire. La jonction panse pied est anguleuse.

(9) CHENET (G) La céramique gallo-romaine d'Argonne du 4^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette. Mâcon, 1941. Dans la classification de Chenet, le type 323 n'est pas rattachable aux productions argonnaises. Il était fabriqué dans l'Yonne à Jaulges-Villiers-Vineux. Voir à cet effet l'intéressant article sur cet atelier bourguignon : JACOB (J.P.) et LEREDDE (H), Jaulges-Villiers-Vineux, dans « Les Dossiers de l'Archéologie », n° 9, 1975, p. 71 à 78.

A Joigny, un autre site a déjà livré des jattes forme Chenet 323 : il s'agit du cimetière gallo-romain de Mouchette. Voir HURE (A), Les origines de la ville de Joigny et son cimetière de Mouchette, dans Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, 83^e volume, 1929, p. 121 à 142.

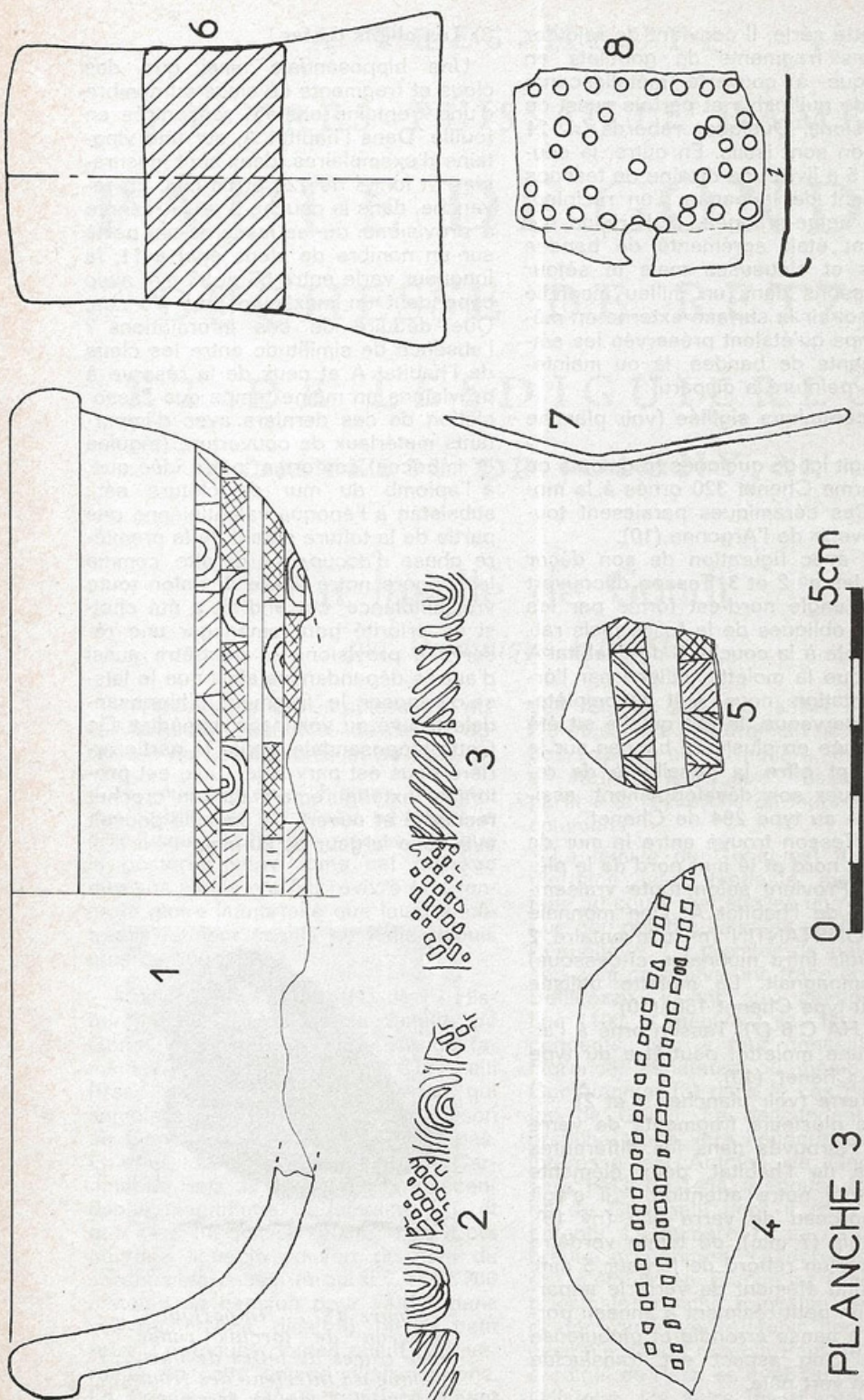


PLANCHE 3

- 1 à 5 : fragments de céramiques d'Argonne
 6 : HA.C1. Pierre à aiguiser
 7 : aiguille de bronze

FIG 14

8 : plaque de ceinture en bronze.

Figure 14. — Dessin. Planche 3. 1 à 7 : objets de l'habitat A. En 6 : HA.
 C 1 : Pierre à aiguiser

A cette série, il convient de rajouter quelques fragments de gobelets en céramique à couverte métallescente ornés de guillochis et parfois aussi de dépressions. Quelques rebords (n° 21 et 25) en sont issus. En outre, la couche n° 5 a livré une dizaine de tessons provenant de la panse d'un récipient à pâte beige-orangée. A l'origine, ce récipient était agrémenté de bandes peintes et sinueuses mais le séjour des tessons dans un milieu incendié a fait noircir la surface externe en même temps qu'étaient préservés les emplacements de bandes, là ou maintenant la peinture a disparu.

c) La céramique sigillée (voir planche 3)

Il s'agit ici de quelques fragments de bols forme Chenet 320 ornés à la molette. Ces céramiques paraissent toutes provenir de l'Argonne (10).

- n° 1, avec figuration de son décor sous les n° 2 et 3. Tesson découvert dans l'angle nord-est formé par les parois obliques de la fosse mais rattachable à la couche 5 de l'habitat A. Bien que la molette utilisée par l'ornementation nous soit incomplètement parvenue, le fait qu'elle ait été appliquée en plusieurs bandes sur le récipient offre la possibilité de reconstituer son développement, assimilable au type 294 de Chenet.
- n° 4. Tesson trouvé entre le mur de clôture nord et le mur nord de la pièce B. Provient selon toute vraisemblance de l'habitat A. Une monnaie de CONSTANTIN (n° d'inventaire 2 HA, voir infra monnaies ci-dessous) l'accompagnait. La molette utilisée est du type Chenet 158. (10)
- n° 5. HA C 6 (7). Tesson orné à l'aide d'une molette, peut-être du type 32 de Chenet. (10)

2) Le verre (voir planches 1 et 2)

Outre plusieurs fragments de verre à vitre retrouvés dans les différentes couches de l'habitat, deux éléments ont retenu notre attention : il s'agit d'un morceau de verre plat (n° 19), très épais (7 mm), de teinte verdâtre et muni d'un rebord de largeur 5 mm. Le second élément de verrerie appartient à un petit récipient à anneau porteur et à panse arrondie et globuleuse (n° 35). Son aspect est translucide sur fond vert pâle.

(10) CHENET (G), op cité, 1941.

3) Les objets de fer

Une hipposandale ainsi que des clous et fragments de clous au nombre d'une trentaine ont été rencontrés en fouille. Dans l'habitat A, sur une vingtaine d'exemplaires, deux sont mesurables et longs de 120 et 68 mm. En revanche, dans la couche b de la réserve à provisions, où les mesures ont porté sur un nombre de clous égal à 11, la longueur varie entre 55 et 93 mm avec cependant un maximum pour 70 mm. Que déduire de ces informations ? l'absence de similitude entre les clous de l'habitat A et ceux de la réserve à provisions en même temps que l'association de ces derniers avec d'importants matériaux de couverture (tégulae et imbrices) confortent notre idée que, à l'aplomb du mur de clôture est., subsistait à l'époque valentinienne une partie de la toiture datant de la première phase d'occupation du site, comme le suggère notre figure 8. Selon toute vraisemblance, cet endroit a été choisi en priorité pour aménager une réserve à provisions et peut-être aussi d'autres dépendances ainsi que le laisse supposer le fragment d'hipposandale trouvé au voisinage immédiat. De Cette hipposandale, seule la partie arrière nous est parvenue : elle est prolongée extérieurement par un crochet recourbé et ouvert. La semelle pouvait avoir une largeur de 90 mm.



Figure 18. — Important morceau de torchis rouge avec traces de lattes de bois. Trouvé à l'intérieur des trous T 1 et T 2 de la réserve à provisions



Figure 16. — Photographie. Revers de monnaies. Les numéros renvoient au classement donné dans le texte

4) Les objets de bronze

a) Objets divers (voir planche 3)

- HA. C 5. Aiguille incomplète : le chas manque. Longueur conservée 60 mm, diamètre 1,2 à 1,7 mm. (Planche 3, n° 7)

- Plaque de ceinture : provient de la couche de destruction située au voisinage de la réserve à provisions. En tôle fine d'épaisseur 0,5 mm, elle est de forme rectangulaire et mesure 36 par 29 mm. La boucle manque mais l'emplacement de sa fixation et de son ardillon sont visibles. Le décor consiste en un ensemble de points obtenus au repoussé.

b) Monnaies : au nombre de 10, ce sont : (11)

CONSTANTIN A (308-337)

- 1 HA. C 5. ém à Trèves entre 330 et 335.

Dr. ill

Rv. GLOR-IAEXERC-ITVS p. ?

TR [P] à l'exergue. L.R.B.C. n° 48, 48 a ?

- 2 HA. ém dans la première officine d'Arles entre 335 et 337.

Dr. CONSTANTINVS MAX AVG, Bust à dr, laur

Rv. GLOR-IA EXERC-ITVS p. 1,35

g

PCONST ? à l'exergue. L.R.B.C. n° 398

CONSTANCE 2 (337-361)

- 3 HA. C 6 ém à Siscia entre 341 et 346.

Dr. CONSTANTINVS PF AVG Bust à dr, diad.

Rv. VICTOR-IAAVGG p. 1,55 g

* - dans le champ

* ASIS* à l'exergue. L.R.B.C. n° 785

VALENTINIEN 1 (364-375)

- HA. C 5. ém dans la première officine de Lyon entre 364 et 367.

Dr. DN VALENTINI-ANVS PF AVG Bust à dr, diad, drap.

Rv. RESTITV-TOR REIP p. 2,67 g

PLVG à l'exergue. L.R.B.C. n° 273-74

- 5 HA. C 5. ém dans la seconde officine de Lyon entre 367 et 375.

Dr. DN VALENTINI-ANVS PF AVG Bust à dr, diad, drap.

Rv. GLORIA RO-MANORVM p. 2,11 g

O-F II dans le champ.

LVGS. à l'exergue. L.R.B.C. n° 321-23

- 6 HA. C 5. Incertaine : 4^e siècle.

Rv. [GLORIA RO-MANORVM]

- 7 HA. C 5. Morceau de monnaie. Valentinien 1^{er} ou Valens (364-378)

ém à Trèves ? entre 364 et 375 ?

Rv. [GLORIA RO-MA] NORVM

(11) Abréviations utilisées dans la description de chacune des monnaies.

ém. : émise. Dr : droit ou avers. ill. : illisible. Rv. : revers. p. : poids. Bust. : buste. dr. : droite. laur. : lauré. diad. : diadème. drap. : drapé. L.R.B.C. : Late Roman Bronze Coinage (Carson, Hill et Kent) Londres, 1976.



Figure 15. — Photographie. Objets de bronze : aiguille et plaque de ceinture

TI 1 [...] à l'exergue. Peut-être imitation de la seconde moitié du 4^e siècle.

- 8 RP. C b. ém entre 364 et 375. Valentinien 1^{er} ou Valens.

Dr. DN VALEN-[S PF] AVG (Valens) ou DN VALEN [TINI-ANVS PF] AVG (Valentinien 1^{er}). Bust à dr, diad, drap.

Rv. SECVRITAS REPVBLICAE p. 1,78 g

OF-III dans le champ (3^e officine de Lyon ou d'Arles)

Exergue ill. L.R.B.C. pages 51-52 et 56.

- 9 HA. C 5. ém entre 364 et 375. Atelier inconnu.

Dr. [DN VALENTINI-A] NVS AVG. Bust à dr, diad, drap.

Rv. GLORIA RO-MANORVM p. 2,15 g

Exergue ill.

- 10 RP. C b. ém dans la seconde officine d'Arles entre 367 et 375.

FUNEROC

GRANITS FRANÇAIS ETRANGERS
PIERRES - MARBRES - GRANITOS
CAVEAUX - ENTRETIEN - FRAVURES

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Rue des Ecoles - Tél. 63 20 79

MIGENNES

15, Av. E.-Branly - Tél. 80.02.17

89300 JOIGNY

48, Avenue Gambetta - Tél. 62.03.00
62.21.86

Dr. DN VALENTINI-ANVS PF AVG
Bust à dr, diad, drap.
Rv. GLORIA RO-MANORVM p.
2,85 g
SCON à l'exergue. L.R.B.C. n°
525-29.

DATATION

Sur chaque site et lorsque le hasard des découvertes le permet, l'étude stratigraphique se doit d'être confirmée par l'étude numismatique. Ici, hormis la monnaie de Constance 2, retrouvée dans une couche où elle n'avait pas sa place, il y a concordance entre la couche 5 de l'habitat A, la couche b de la réserve à provisions et les documents monétaires que ces deux couches renfermaient, en fait les plus récents jamais trouvés sur le site. Cette concordance est intéressante : elle précise à coup sûr et la période d'utilisation de l'habitat et l'époque de sa destruction, cette dernière se déduisant à partir des monnaies les plus récentes (5 HA. C 5 et 10 RP. C b) émises entre 367 et 375. Quatre autres monnaies s'inscrivent dans cette période avec cependant une moindre précision puisque datées des années 364-375. C'est donc à n'en pas douter entre 367 et 375 qu'il faut situer le sinistre qui a mis un terme à l'occupation du site par les gallo-romains. La période d'utilisation de l'habitat A et de ses annexes ne saurait être de loin supérieure à 20 ans et inférieure à 12 ans : elle inclut les transformations intérieures (murets, sol, S1, four) et les réfections (sol S2).

La céramique sigillée vient à l'appui de cette datation. En effet, certains décors à la molette peuvent être rattachés aux groupes chronologiques définis par W. HUBENER (12). Ainsi en est-il du décor n° 4 (PL 3) placé dans le groupe 2 entre 330 et 360, et de celui figuré sous les n° 2 et 3 (PL 3) dont l'évolution entre les groupes 2 (330 à 360) et 5 (360 à 395) semble ici se manifester.

Enfin, la trouvaille dans la couche 5 d'une monnaie de Constantin ne doit pas surprendre, le numéraire gallo-ro-

(12) Voir à cet effet l'article de MITARD (P.H.) : La céramique d'Argonne. Dans les Dossiers de l'Archéologie, 1975, n° 9, p. 79 à 84.

main continuant d'être utilisé bien après sa première mise en circulation. Cela n'infirme en rien les conclusions auxquelles nous sommes parvenus, à savoir l'attribution à l'époque valentiniennne du dernier état d'occupation de l'habitat A et de la réserve à provisions.

CONCLUSION

La fouille des Noues d'Abandon a porté à notre connaissance les restes de deux édifices du 4^e siècle. Le premier, construit en dur, richement orné puis incendié au milieu du 4^e siècle, n'a pas donné lieu à une reconstruction. On s'est contenté d'édifier à son emplacement un habitat léger, à base de matériaux périssables, qu'un second incendie est venu consumer vers 370. Il n'est pas inintéressant de rapprocher cet état de fait de ce que d'autres découvertes nous ont révélé dans le département. Ainsi, sur le site des Fontaines Salées à Saint-Père sous Vézelay, dans un bâtiment incendié au 4^e siècle, il a été trouvé un dépôt monétaire caché vers la fin de 353 ou le début de 354. Même constatation à Bussy-en-Othe où a été découvert un trésor de monnaies enfoui sous le règne de Magnence (13). Enfin, à Grimaud, les fouilles de l'abbé Duchâtel ont montré que la villa de la Tête de Fer a été définitivement ruinée au milieu du 4^e siècle (14). Ces constatations témoignent d'un climat général d'insécurité en ce milieu du 4^e siècle. C'est à cette phase de l'histoire du département qu'il convient de rattacher la première destruction de l'habitat des Noues d'Abandon. Nous savons en effet que des bandes d'Alamans parcouraient la région et semaient ruines et désordres sur leur passage; la voie romaine constituant pour eux un excellent fil conducteur. En revanche, il n'est pas certain que le second incendie soit imputable à cette phase de destructions brutales : un geste de malveillance, l'existence d'un four côtoyant une construction de bois sont

autant de causes possibles d'incendie qu'il nous faut renoncer à choisir l'une de ces deux solutions plutôt que l'autre.

Activités des habitants

En se basant sur un examen rapide des vestiges osseux retrouvés dans l'habitat A, il est loisible d'admettre que l'élevage a occupé une place non négligeable dans l'activité rurale de ce temps. Apparemment, le porc et la volaille en constituaient l'essentiel. De même, la culture céréalière est attestée avec la réserve à provisions ou installation de séchage des grains et le four à pain (FB). Il n'est pas moins douteux que la pêche, la chasse et peut-être aussi la cueillette aient tenu une place grandissante dans la vie quotidienne en ce troisième quart du 4^e siècle : nous en voulons pour preuve les restes d'un poisson, peut-être un brochet, et ceux d'autres animaux, des pigeons semble-t-il.

En résumé, on notera qu'aux Noues d'Abandon, le 4^e siècle est marqué par une phase de substitution de la construction de bois à celle où prédominait la pierre. Les activités traditionnelles de la vie domestique demeurent à savoir l'élevage, l'agriculture, mais aussi la pêche et la chasse dont on ne peut mesurer l'importance qu'au prix d'hypothèses mal assurées. Mais ce qui apparaît comme un changement radical, c'est cette substitution du bois à la pierre en matière de construction, qui aura des conséquences durables en particulier aux époques mérovingienne et carolingienne. Cela explique pourquoi l'archéologie des maisons de bois n'en est qu'à ses débuts, tant les vestiges de ces dernières, généralement des trous de pieux difficilement repérables, échappent aux investigations. L'on comprend dès lors que la fouille du village mérovingien du Grand Longueron n'en est que plus intéressante (15).

Didier PERRUGOT

(13) Pour Saint-Père sous Vézelay, voir : FABRE (G) et MAINJONET (M), La trouvaille monétaire des Fontaines Salées (Yonne), dans GALLIA, tome 23, 1965, p. 151 à 233. Pour Bussy-en-Othe, FABRE et MAINJONET, op. cit., 1965, p. 165.

(14) GALLIA, tome 12, 1954, p. 524.

(15) L'auteur de ces lignes adresse ici ses remerciements à Monsieur VALLEE Roger, propriétaire du terrain, à Monsieur l'Abbé MERLANGE qui a signalé le site pour répondre à l'objectif de la fouille, et à tous les participants membres ou non du club d'archéologie du Collège de Joigny durant l'année scolaire 1977-78.



Figure 17. — Photographie. Fragment de
craie (face et profil). Longueur : 190 mm

Tout ce qui concerne
le pneu

JEANDOT S.A.

Maison fondée en 1924

7, Avenue Robert PETIT

89 - JOIGNY

Tél. : 62-18-84

ROUSSEAU

CADEAUX - ART DE LA TABLE
LISTES DE MARIAGE

50, rue Cortel



89 - JOIGNY

Tél. : 62-23-60

LES AGENCES DEMOINET

ASSURANCES

GENERALES DE FRANCE

VOYAGES & VACANCES

Agences de VOYAGES

29, Av. Gambetta,
JOIGNY

Tél. : 62.07.80 - 62.22.18

CHAUSSURES DELAVOIX
3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. :
62.00.47

AU LION D'OR



Propriétaire :
R. de BEAUCHAMP
Bar - Hôtel - Restaurant
Rue Roger Varrey
JOIGNY

Tél. : 62.17.00
Sa cuisine bourgeoise
Ses spécialités. Sa cave
Ses prix étudiés
On prend des pensionnaires

MARCEAUX

CHARBONS - MAZOUT

5, Quai Ragobert

Tél. : 62.01.51 - Joigny



A. Mathieu

25, rue
G.-Cortel
Tél. : 62.12.65
Joigny

Montres
OMEGA et LIP
Atelier
de réparations

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

MARBRERIE FUNÉRAIRE BATIMENTS



Caveaux - Monuments
Articles Funéraires

**TRANSPORTS
FUNEBRES**

Toutes démarches évitées
aux familles

COURTAT

Rue dans le Château - JOIGNY - Tél. (86) 62.10.07

(près du cimetière)



553. — JOIGNY. — Vue générale prise de la Côte St-Jacques

A. Boukauti < 1

Carte postale des vendanges

Sommaire du n° 31

Page 3 — Jean de Juni, par Mme VANNEROY et Mme DELGADO.

Page 5 — La Famille de Gondi, par D. HEUZE.

Page 11 — Un habitat gallo-romain à Joigny, par D. PERRUGOT.